

Paul Herbert Larwill

LA THÉORIE DE LA TRADUCTION AU DÉBUT DE LA RENAISSANCE

(d'après les traductions imprimées en France
entre 1477 et 1527)



THÈSE

PRÉSENTÉE À LA FACULTÉ DE PHILOSOPHIE (PREMIÈRE SECTION)
DE L'UNIVERSITÉ DE MUNICH POUR L'OBTENTION
DU GRADE DE DOCTEUR EN PHILOSOPHIE

par

PAUL HERBERT LARWILL

MUNICH 1934

Imprimerie Dr. C. Wolf & Sohn, Munich

I

La traduction ayant été considérée comme un art, et un art très difficile, par tous les écrivains sérieux qui l'ont pratiquée, il semble étonnant, à première vue, que l'histoire de cet art ait été si peu étudiée. Cette lacune s'explique par le fait qu'on a généralement été d'avis qu'il fallait, avant de tenter une telle histoire, attendre que les monographies sur l'oeuvre des traducteurs fussent devenues plus nombreuses. Une telle considération est en effet de nature à faire hésiter ceux qu'une pareille entreprise pourrait tenter.

Néanmoins il m'a semblé faire oeuvre utile en essayant de retracer, non pas l'histoire générale de la traduction en France, mais celle de sa théorie, telle surtout que les traducteurs eux-mêmes la formulent et qu'elle se peut contrôler par la comparaison de leur pratique à leur principes.

Cette comparaison est facilitée, pour certains auteurs, par les monographies qui leur ont été consacrées; mais dans une certaine mesure seulement. Car leurs conclusions, quand il s'agit de l'appréciation de la méthode du traducteur, sont presque toujours sujettes à caution. En dépit des progrès de l'esprit historique, elles reposent, en effet, trop souvent et trop exclusivement, sur des critères qu'on ne peut rigoureusement appliquer qu'à des productions de notre temps.

C'est ainsi qu'une certaine redondance de langage est constamment reprochée comme un défaut personnel à chacun des auteurs du XVI^e siècle individuellement étudiés, alors que si réellement défaut il y avait (ce qui est discutable), c'en était un que tout bon écrivain de l'époque ambitionnait d'avoir. Car sans une certaine abondance («copie et richesse» disait Seyssel) d'expression, un auteur eût été déprécié comme n'ayant qu'un style «nud» et sans «aornement». Les manuels de rhétorique du temps confirment ce que nous répètent sur cela les préfaces et qui était une pratique séculaire. Cette simple remarque, parmi bien d'autres, sur la manière dont on concevait alors la composition littéraire révèle déjà, à elle seule, un des facteurs les plus importants à retenir dans l'appréciation de ce que fut la théorie de la traduction.

Cette théorie est fort intéressante à suivre dans son évolution au cours des temps modernes, car on la voit, par degrés, s'épurer et, finalement, se cristalliser de telle manière qu'on en vient aujourd'hui à vouloir concilier, au moins dans la traduction des classiques

LA THÉORIE DE LA TRADUCTION AU DÉBUT DE LA RENAISSANCE

anciens, ce qui pendant longtemps avait paru incompatible : l'exactitude verbale et le génie de la langue en laquelle on traduit.

Notre étude, ainsi définie, se limitera à la première partie de l'époque moderne en France, en se basant exclusivement sur les traductions imprimées pendant le dernier quart du XV^e siècle et le premier tiers du XVI^e.

Parmi les traductions mises en lumière à cette époque, et surtout au début de l'imprimerie, il en est un bon nombre dont la composition remonte à une date bien antérieure et que leurs éditeurs ont choisies comme étant de particulière valeur. Le fait d'être imprimées leur confère une importance nouvelle, et les théories que leurs auteurs y expriment dans leurs préfaces ne peuvent pas être négligées, car leur influence ne laissera pas de se faire sentir, et parfois pendant longtemps.

II

On pourrait supposer qu'avec l'apparition de l'imprimerie, dont le développement, en France, fut si rapide durant le dernier quart du XV^e siècle, l'ère de Vulgarisation que fut en réalité la Renaissance (M. P. Villey voudrait même voir substituer ce terme de Vulgarisation à Renaissance)¹ a vu se multiplier progressivement le nombre des ouvrages publiés en latin. Tel n'est pas le cas. Pendant les cinquante premières années, c'est à dire jusque vers 1530, il y a rétrogression plutôt qu'accroissement du nombre comparatif de livres publiés en français par rapport à ceux qui sont publiés en latin.

Pour les cinq premières années du XVI^e siècle, la proportion, à Paris, est de six pour un en faveur du latin; vingt ans plus tard, la langue vulgaire a perdu du terrain et la proportion est de huit à un.²

Une grande proportion des ouvrages publiés alors en français étaient des traductions, et les chiffres que nous venons de poser se trouvent confirmés par les indications du Manuel Bibliographique de M. Lanson, qui, tout en s'avérant incomplet, donne une idée assez exacte de la fréquence relative des traductions au cours du siècle. Voici les chiffres qu'on peut tirer de Lanson :

1480-1490 :	12 traductions
1490-1500 :	13 »
1500-1510 :	9 »
1510-1520 :	13 »
1520-1530 :	23 »
1530-1540 :	42 »
1540-1550 :	118 »
1550-1560 :	125 »

Le milieu du siècle marque donc le point culminant de cette activité. Pendant la

¹ «À vrai dire, pour s'exprimer avec propriété, il ne faudrait pas parler de renaissance, mais de vulgarisation.» Pierre Villey, Les Sources d'idées au XVI^e siècle, p. 3.

² À Lyon, pendant les années correspondantes, le triomphe du latin paraissait assuré; la proportion étant de sept pour un de 1500 à 1505 et de 15 pour un de 1520 à 1525.

dernière décade le nombre des traductions retombe à 32.

Le monde des latinistes, comprenant l'Église, l'Université, la Magistrature, fit donc plus que de maintenir ses positions contre les innovateurs qui avaient pour eux le soutien de la majesté royale et le nombre croissant de nobles et de bourgeois goûtant les sources de culture que leur offraient les livres imprimés en leur langue et notamment les traductions.

Ce fut seulement, semble-t-il, après la mort d'Erasme, survenue en 1536, que le mouvement en faveur d'une extension plus large de la langue nationale prit, au regard des traditionalistes, d'alarmantes proportions.

Alors le conflit s'accroît, attaques et ripostes se font plus fréquentes, une sorte de bataille s'engage et les partisans de la langue vulgaire, traducteurs en tête, sentent davantage la nécessité de se défendre et de se justifier.

C'est la période la plus intéressante, la plus vivante; elle a ses champions, ses héros, et même, pourrait-on dire, en Etienne Dolet, son martyr.

C'est cette période qui formera la suite de la présente étude.

Avant d'y arriver, un chapitre préliminaire est indispensable, où nous essayerons de dégager dans ses grandes lignes la théorie de la traduction telle qu'elle ressort des déclarations de traducteurs parues à partir des débuts de l'Imprimerie. Il n'y a guère d'autres sources et bon nombre d'ouvrages paraissent sans pièces liminaires d'aucune sorte. D'autres traducteurs se bornent à expliquer les mobiles qui les ont amenés à traduire : soit l'utilité publique, soit le «prouffit & délectation» du Prince, de la noblesse, ou de la nation toute entière.

Ces motifs ont un certain intérêt indirect pour la théorie du traducteur dont la technique varie selon le public en vue duquel il travaille. Le nombre de préfaces où il est traité expressément d'une théorie de la traduction n'est d'ailleurs pas très grand.

Les premiers imprimeurs, en France, comme ailleurs, trouvaient leur profit, surtout dans les premiers temps, à mettre en lumière des ouvrages dont la vente rapide était assurée d'avance par «la demande» qu'on savait constante et donc, avant tout, des ouvrages latins. La Bible tient la première place; puis viennent les classiques de toutes sortes en vogue dans les Écoles – tous les grands favoris du moyen âge.

En suivant l'ordre chronologique, il y aurait lieu d'étudier en premier lieu les impressions de la Bible en français, qui, selon Samuel Berger, dérivent toutes, aussi bien protestantes que catholiques, d'une même traduction qui, au XIII^e siècle, avait supplanté les précédentes.

Évidemment ce n'est pas là qu'on doit s'attendre à trouver une théorie de la traduction exposée pour le vulgaire par les savants théologiens. Ces matières se traitaient entre eux et en latin.

D'ailleurs, tout naturellement, l'Écriture Sainte tient une place à part. Une longue tradition, datant de la Vulgate de S. Jérôme, exigeait une version extrêmement littérale, même si l'idiome moderne devait en souffrir. Comme on voulait en même temps rester clair et prévenir les erreurs d'interprétation, on insérait une suite de petites gloses dans le texte; parfois même on se permettait une petite paraphrase pour rendre le sens plus complet. Ainsi dans la deuxième phrase de l'Évangile selon S. Jean : Hoc erat in principio apud Deum. L'édition de Lyon s. d. (1477, selon Berger) : «Ce était au commencement du monde en la congoissance et en la voulente de dieu le pere».³ Dans l'édition de Paris (chez Vérard sans date), de quelques années postérieure, le texte est le même, excepté pour quelques modifications grammaticales; les gloses cependant y ont subi des modifications assez importantes. Il ne devait pas toujours être facile pour le lecteur, qui n'était pas bon clerc, de distinguer entre la parole de Dieu et la parole des commentateurs. Et ces derniers divergeaient parfois.

Cette pratique d'insérer amplifications et gloses parmi les mots du texte sacré, se rattache, fortifiée d'un scrupule religieux, à la tentation quasi invincible qu'éprouvaient les docteurs du moyen âge d'exposer et de «déclarer» les textes selon la méthode consacrée des Écoles. Cette méthode se donne libre cours dans les ouvrages traduits et arrange à l'usage du vulgaire. C'est ce qu'il y a de plus caractéristique dans la pratique de presque tous les traducteurs dont nous aurons à nous occuper.

Si on classe, d'après la date réelle de leur composition, les premières traductions

³ Cette glose avait un caractère traditionnel; elle remontait à des autorités connues, comme Pierre Lombard, par exemple, et n'était que légèrement modifiée par les théologiens en crédit.

imprimées, on trouve, dès l'abord, un des grands noms de la littérature du XIII^e siècle : celui de Jean de Meung, qui, «a la requeste de Philippe le quart» (Philippe le Bel), avait traduit Boèce.

Un exemplaire de cette traduction se trouve à la Bibliothèque Nationale (Réserve R 87). Il est sans indications typographiques. Brunet pense qu'il a été imprimé à Lyon vers 1485.

Le titre, ou plutôt l'espèce de paragraphe qui en tient lieu, comme dans la plupart des incunables, contient une promesse de littéralité en opposition, nous le verrons bientôt, avec la théorie formulée dans la préface. C'est sans doute une addition d'un copiste ou de l'imprimeur. De telles contradictions ne sont pas rares. Il faut se méfier de la réclame des éditeurs.

Voici donc de titre : «Cy commence boece de consolation en francois. jouxte et au plus pres du latin pour consoler les entendements de ceulx qui prennent soulas et plaisir au latin et au roman qui fust translate par maistre Jehan de Meung a la requeste de tresexcellent treschrestien prince jadis Roy de france Philippe le quart».

La préface assez étendue de Jean de Meung est avant tout une dissertation philosophique sur le livre de Boèce; mais elle débute par une énumération de ses précédents ouvrages suivie d'une justification de sa manière de traduire.

Il a voulu, dit-il, obéir au roi exigeant avant tout «la sentence de lacteur» et il a donc dû éviter une littéralité qui eût rendu le livre «trop obscur aux genz laiz». Il s'en excuse d'ailleurs auprès des lettrés, à qui son livre n'est pas destiné.

Le début de cette préface vaut, je crois, d'être cité, avec les quelques lignes précédant le passage où il expose sa méthode de traduire : «a la royale majeste noble prince parla grace de dieu roy de france Philippe le quart. Je jehan de Meun qui jadis ou roman de la rose puis que jalousie eut mis en prison bel acueil enseignay la maniere de prendre le chastel et de la rose cueillir et translatay de latin en francois le livre de vegece de la chevallerie et le livre des merveilles de yllande (Irlande) : et les epistres Maistre Pierre abaalart et heloys sa femme, et le livre Clarot de espirituelle amistie. Envoie ores Boece de consolation je ay translate de latin en francois. Ja soit ce que tu entendes bien le latin : mais toutesfois est

moult plus legier a entendre le francois que le latin. Et pource que tu me dis le quel dit je tiens au commandement que je prensisse planierement la sentence de lacteur sans trop ensuyvre les parolles du latin : je lay fait a mon petit pouvoir si comme ta debonnairete me le commanda. Si prie a tous ceulx qui ce lirunt si leur semble en aucuns lieulx que je me soye trop esloingnie des parolles que lacteur ne fait ou aulcunesfois moyns quilz me pardonnent : car se jesusse declaier et expose mot a mot le latin par le francois le livre en fust trop obscura gens laiz et les clers mesmes moyennement saichans lire ne pensent pas legierement entendre le latin par le francois».

Le souci de clarté, l'effort de mise à portée des non-lettrés, l'appréhension d'une critique sévère et souvent hostile, voilà déjà formulées les préoccupations les plus constantes de presque tous les auteurs de traductions anciennes éditées au début de l'imprimerie.

Le Boece de consolation a dû être un des derniers ouvrages de Jean de Meung, mort en 1307.

La première moitié du XIV^e siècle, marquée par les premiers désastres de la Guerre de Cent ans, a été une période stérile pour la littérature en général et en particulier pour la traduction.

Cependant un nom du règne du roi Jean le Bon demeure : Berchoire. Imprimé en 1486, son Tite-Live n'est pas resté sans influence sur notre époque. Ainsi Jean de la Vigne, l'auteur d'une traduction de Léonard Arétin,⁴ déclare, dans une épître à Charles VIII, avoir pris comme modèle la méthode littérale de Pierre Berchoire : «...moy conformant de mon pouvoir en la maniere de translacion de frere pierre berchoire jadis prieur de saint eloy de paris / lequel a la requeste de feu de bonne memoire vostre bel ayeul le roy iohan translata de mot a mot du latin en francoys les troys decades de titus livius qui de present sont en usaige sans aucune chose y avoir adiouste du sien...».

Avec l'avènement de Charles V, le «Sage», grand ami des livres et des lettres,⁵

⁴ Traictee de la premiere guerre punique.

⁵ «Vous avez toujours ame science et honneure les bon clers et estudie continuellement en divers livres et sciences se vous navez eu autre occupation.» Raoul de Presles, Prologue à sa traduction de la Cité de Dieu.

s'interposent quelques années d'activité intense, d'étonnant épanouissement. Charles V a été un protecteur sans égal pour les traducteurs. Précurseur de François I, il eut à son service tout un groupe de traducteurs attirés qu'il comblait de largesses et dont certains devinrent de grands personnages. Il commanda la traduction de quelques-uns des chefs d'oeuvre les plus importants, en même temps que les plus difficiles, de l'antiquité classique et chrétienne : livres de théologie et de philosophie surtout. Les quatorze années de son règne ont souvent été célébrées comme la première annonce de la grande renaissance qui allait être retardée de plus d'un siècle encore. Comme un point lumineux, elles devaient rester dans la mémoire des générations suivantes, qui, découragées par la débâcle, se contentaient d'admirer de loin ces travaux des premiers maîtres.

Ainsi il arriva que les premiers imprimeurs commencèrent à faire fonctionner leurs presses en France, exactement un siècle plus tard, se hâtèrent de mettre en lumière la plupart de ces versions restées célèbres.

Ces ouvrages proviennent d'un petit groupe d'écrivains vivant en communion d'idées et qui tous étaient exécuteurs de la volonté d'un même prince singulièrement éclairé, de qui ils recevaient un programme bien arrêté. Il est donc naturel qu'on y trouve les mêmes tendances exprimées avec plus ou moins de force et de grâce selon les talents et les tempéraments. Tous cependant n'ont pas essayé de formuler des théories, ou, du moins, n'en rencontre-t-on pas dans les préfaces à leurs oeuvres imprimées. Ils se contentent ordinairement des formules d'usage pour s'excuser d'avance des erreurs qu'ils auraient commises.

Le très humble traducteur du formidable «Propriétarius» de Bartholomaeus Anglicus «lequel est comme une somme générale contenant toute matière» aurait voulu, paraît-il, rester anonyme, car, dans son Prologue, il parle d'abord de lui-même à la troisième personne, comme du «translateur de ce livre qui pour cause de sa petitesse nommer ne se doit». Plus loin, il passe à la première personne et souligne cette seule idée, qu'il s'est efforcé d'accomplir le mandat royal : viser avant tout à la *clarté*. Voici ce passage : «Il a pleu a vostre royale majeste de commander a moy qui suys le plus petit de vos chappelains : et vostre creature : et la facture de vos mains, que je translate ce livre devant dit de latin en

francoys le plus clerement que pourray». La conclusion, qui, comme presque toujours, est une imploration d'indulgence, prend une forme hypothétique inaccoutumée : «Et se default y a quil soit impute a ma tresgrant ignorance».

L'anonymat ne fut pas gardé, car, à la fin du volume, le copiste ou l'imprimeur, révèle que «le translata frere jehan corbichon de l'ordre Sainct augustin».

Jean Golein avait traduit (le titre dit «composé»), en 1370, Les Colacions des Sains peres anciens. Le livre fut imprimé s. d. (vers 1500, selon Brunet), par Vérard, in-fol.

Une seule phrase de la préface est à citer. Cette fois encore le Seigneur (c'est toujours Charles V) *veut* la clarté; ce qui entraine certains aménagements : «...Et pour ce que mon Seigneur veult que on mette le latin en cler francois si laisse la curiosité de lordonnace rimee et me ordonne a mettre en prose et clere sentence ce que je pourray mieulx ordonner a mon petit sens...».

Plus riche en considérations théoriques est le prologue assez étendu et semé de malice et d'humour que Raoul de Presles met en tête de sa traduction de la Cité de Dieu de S. Augustin. (Mazarine 432).

Il serait dommage de n'en pas citer un ou deux passages, qui, d'ailleurs, ne sont pas sans rapport avec notre sujet au sens large. S'adressant au roi, il le félicite de son intérêt en faveur de la traduction : «Et avez fait faire et translater plusieurs livres tant pour plaire a vous comme pour profiter a vos subject. Et en ce avez eschevele reproche du saige qui dit Roy sans lettre est comme un asne couronné».⁶

Bien que partisan de la traduction (il l'affirme du moins), il fit son possible (craignant sans doute la critique et l'envie de ses collègues) pour esquiver la charge de traduire un livre aussi difficile : ...«vous avez voulu estre translate de latin en francoys pour le prouffit et utilite de vostre royaulme / de vostre peuple et de toute crestiente le livre de monseigneur Saint Augustin de la cite de dieu. Et tien que en ceste partie avez voulu ensuyvir monseigneur saint charles – Et comme vous avez voulu a moy qui suis de si foible

⁶ Une trentaine d'années plus tard, Laurent de Premierfait donnait une version allongée de ce diction. M. Hauvette (*De Laurentio de Primo facto* p. 49, note (1)) l'en a cru redevable à Boccace; c'est qu'il ne connaissait pas la préface de Raoul de Presles.

entendement baillier si fort fesseau et a si petite main si grant molle a tourner. Et pource que len ne cuyde pas que par arrogance – je l'aye voulu entreprendre je appelle dieu a tesmoin et vous le savez assez comment et pour quel temps je lay refuse et differe a entreprendre – – mais je crois que vous aviez leu celle de Seneque qui dit que occiosite sans lettre est mort et sepulture de homme vif – Si supplie a vostre royale majeste que aussi comme simplement a vostre comandement jay ceste ouvre entreprinse / il vous plaise a le recevoir en gre et supporter mes deffaultes dont je scay bien quil y en aura plusieurs. Et si je ne ensuis en ceste translation les propres mos du texte / et que je y voise aucune fois par une maniere de une circunlocucion ou autrement il me sera pardonne pource que vous mavez commende pour la matiere esclarcir que je ensuive la vraye simple et clere sentence et le vray entendement sans ensuyvir proprement les mos du texte. Et si plusieurs mos qui ne se peuvent pas bonnement translater en francoys sans addiction ou declaration / car comme dessus est dit ce livre est compile de diverses et haultes matieres et de hault stille et de ancienne grammaire / chargie de grandes sentences suspensives en briefves paroles plusieurs et diverses hystoires abregees de divers et anciens acteurs dont les originaux ne peuvent pas bonnement estre trouvez en ce pays pour y avoir recours aux pas et aux termes qui desirent declaration. Toutefois est en mon intention de y mettre aucunes declarations et exposicions pour donner au texte aux parties et aux pas ou il aura doubte ou obscurite».

Au commencement du tome II., dans une note placée à la suite de la table des matières, le traducteur revient sur sa méthode de «déclaration» : il se bornera, dit-il, à expliquer ce qui a rapport à l'histoire et à la poésie : «Combien que au commencement de ceste translation et exposition en nostre prologue nous ayons promis a mettre declarations et exposicions es pas et es lieux qui desirent declaraton touteffois nostre intention ne fut oncques de mettre principalement ces parolles fors en ce qui seroit distoire ou de poeterie : et non pas de toucher a ce qui regarde la theologie : car telles choses ne cheent pas en exposition quant a nous / mais cheent a disputer a la chayerre : et a determiner a ceulx par qui la foi catholique est soutenue».

Il ajoute – et ceci est intéressant par rapport à l'attitude des adversaires intransigeants de la traduction, – que même s'il fournissait des expositions théologiques, cela ne serait

d'aucune utilité, car «pour ceulx qui sont purs lais par chose que nous en deissons nen seraient en riens plus ediffiez ne nentanderoient point lun langaige plus que lautre : nenatplus que du cinquieme livre de boece de consolacion duquel la translation ne donne aux lais point plus de declaration que le latin. Et par aventure leur rudesse ou malentendement les pourrait mettre en erreur telle que mieulx voulsist quil nen eussent riens leu ne ouy».

Evidemment cette théorie peut facilement s'appliquer à d'autres matières trop élevées pour être présentées au vulgaire.

Raoul de Presles est une figure bien attrayante, avec sa malice et sa finesse; mais le grand nom, le grand traducteur qui est, à deux siècles de distance, le précurseur d'Amyot, c'est Nicolas Oresme.

Celui-là ne s'est fait traducteur, ni par intérêt, ni par ambition. On sent que c'est avec la plus sincère émotion qu'il cite le verset : «Cor regis in manu domini est, quocumque voluerit inclinaberit illud», et qu'il en conclut : «Et doncques benoist soit dieu car il a vostre noble coeur incline a faire mettre en langaige francois la science de politiques».

Après une citation en latin et en français sur l'inspiration divine qui doit guider les rois «en salut de tous», il fait un grand éloge d'Aristote et termine par ce passage, où, de nouveau, c'est l'idée de *clarté* qui ressort : «... Et pur ce tresexcellent prince que ainse comme dit tuelles en son livre de academies, les choses pesantes et de grande autoritez sont delectables et agreables a gens en langaige de leurs pays ay ce livre qui fut fait en grec et apres translate en latin de votre commandement de latin translate en francoys, expose diligement et mis dobscurete en clarte sous vostre correction au bien de tous et a honneur de dieu Amen».⁷

Cette préface fait exception en ceci qu'elle ne contient pas l'appel habituel à l'indulgence des doctes parmi ses lecteurs. Il n'était pas dans le caractère d'Oresme de se répandre, comme tant d'autres, en lamentations sur les difficultés insurmontables de sa tâche.

Dans une autre préface, il étudie un des problèmes techniques qui vont préoccuper par la suite tous les traducteurs sérieux. Il démontre, par exemple, en forme de syllogisme, que

⁷ Le livre de politiques daristote. 1489. Prologue du translateur.

certaines mots *ne peuvent pas* être traduits : «De tous les langages du monde (Prescian le dit) latin est le plus habile pour mieux exprimer son intention. Or il a été impossible de traduire tout Aristote, car y a plusieurs mos grecs qui n'ont pas mots qui leur soient correspondans en latin. Et comme il soit que latin est à présent⁸ plusparfait et plus habudant langage que francois, par plus forte raison l'on pourroit transplanter proprement tout latin en francois».

Entre «innombrables» exemples il cite, avec un long commentaire : «Homo est animal»,⁹ Pour lui, la solution de la difficulté réside dans l'introduction d'un certain nombre de mots nouveaux, car : «Une science qui est forte,¹⁰ ne peut pas estre bailliée en termes legiers a entendre, mes y covient souvent user de termes ou de mos propres en la science qui ne sont pas communelement entendus ne congneus de chascun mesmement quant elle n'a autre fois este tracte et exerce en tel langage». Ce passage, avec ce qui suit, est certainement ce qui a été écrit de plus pondéré, de plus logique et, peut-on dire, de plus prophétique sur ses possibilités et sur l'espoir d'une réussite relativement beaucoup plus parfaite dans un avenir plus ou moins lointain, quand le français aura évolué suffisamment pour égaler en perfection et en «habondance» les langues anciennes.

On a dû attendre plus longtemps qu'Oresme ne prévoyait sans doute. L'essor de la renaissance sous Charles V ne dura que peu d'années.

Néanmoins le français devait triompher après bien des luttes et de longs efforts. Cette préface, mise en lumière par les presses à la fin de XV^e siècle, aura certainement contribué pour une part au renouvellement de la foi en l'avenir de la langue nationale, car, avec force et clarté, on y trouve formulé un admirable programme, autour duquel se rallièrent, en nombre toujours croissant, les traducteurs et les écrivains du règne de Charles VIII, de Louis

⁸ Nous soulignons cette expression remarquable de l'insuffisance seulement provisoire du français. Un peu plus bas il répète : «pourra... cette noble science... et ou temps advenir estre bailliee par autres en francoys plus clerement et plus complectement.»

⁹ «Homo» n'ayant encore d'équivalent français qu'au sens restreint de «vir» et «animal» que celui de «beste brute».

¹⁰ «Fort» paraît souvent être synonyme de difficile.

XII et plus encore de François I^{er} dont les «librairies» contenaient de magnifiques exemplaires des traductions d'Oresme tant manuscrites qu'imprimées.

Oresme parle bien, lui aussi, d'excuse, mais l'excuse n'est pas mendrée, elle est réclamée comme un dû. «Parquoi je doy estre excuse en partie se je ne parle en ceste matiere si proprement, se clerement et si adornement comme il fust mestier. Car avecques ce je n'ose pas esloigner mon parler du texte de Aristote qui est en plusieurs liex obscur affin que je ne passe hors son intention et que je ne faille. Mes se Dieu plaist par mon labeur pourra estre miex entendue ceste noble science et ou temps advenir estre bailliee par autres en francoys plus clerement et plus completamente. Et pour certain translater telz livres en francoys les ars et les sciences est un labeur moult profitable. Car cest un langage noble et commun a gens de grant engin et de bonne prudence. Et comme dit tuelles en son livre de Achademiques : les choses pesantes et de grant auctorite sont delectables et bien agreables aus gens ou langage de leur pais. Et pour ce dit il ou livre dessus dit et en pluseurs autres contre l'opinion daucuns que cestoit bien de translater les sciences de grec en latin quant au Romains si comme est maintenant latin en resgart de francoys quant a nous. Et estoient pour ce temps les estudies introiduis en grec a Rome et ailleurs et les sciences communement bailliees en grec et en ce pais le langage commun et maternel cestoit latin. Doncques propos de Nostre bon roy Charles est a recommander qui fait les bons livres et excellens translater en francois».

Simon de Hesdin appartient, lui aussi, à l'époque de Charles V. La traduction de Valère le Grand, commencée par lui, ne fut terminée qu'en 1401, par Nicolas de Gonesse. Le livre fut imprimé pour la première fois en 1489, avec l'épître dédicatoire composée par Hesdin à l'intention de Charles V, et avec une préface de Nicolas de Gonesse.

L'épître de Hesdin, pleine de force, rapide, incisive, catégorique et concise, est très caractéristique de ce qu'on pourrait appeler l'école de Charles V. Car on y retrouve les idées dominantes que nous avons déjà rencontrées; et elles sont exprimées avec une certaine saveur personnelle. Hesdin repousse très formellement le mot à mot, tant pour la clarté du sens que pour l'agrément de l'expression. Il juge d'ailleurs le mot à mot impossible, du fait de la concision et des particularités idiomatiques du latin, autant que de la difficulté et du «merveilleux stille du livre». «Et pour ce est mon entente de la translater de sentence a

sentence et faire de fort latin clair et entendable romant si que chescun se peut entendre et ou la sentence sera obscure pour la ygnorance de lystoire ou pour autre quelconque cause de la declarer a mon pouvoir». Un peu plus loin il s'excuse, pour ainsi dire, de ne pas faire beaucoup de digressions et de divisions selon la méthode scolastique. La raison qu'il en donne est assez piquante – : les «gens lais» de son temps – on ne s'en doutait guère – sont des gens pressés qui ne songent qu'à arriver vite aubut; «... car telles manieres de proceder (par «lecture» avec divisions) nest pas bonne pour les gens laiz qui veullent briefves et cleres sentences. Car comment que les divisions esclarissent et soient bien advenans a ceulx a qui il appartient, toutesfoys pour les lays gens ont elles trop de prolixite selon mon advis, car les gens de ce temps present nont cure se de briefvete nont».

«A la requeste aussi de Charles de france le quint de ce nom a este translate en francois le livre des prouffitz champestres et ruraulx». C'est une encyclopédie de tout ce qui se rapporte à la vie champêtre. Cet ouvrage, imprimé pour la première fois par Jean Bonhomme en 1486, a été constamment réédité pendant trois générations.¹¹

Dans aucune des diverses éditions que j'ai pu examiner ne se trouve un mot relatif à la théorie de la traduction.

C'est un de ces livres d'un caractère utilitaire dont les clercs dédaignaient de s'occuper. Inutile donc au traducteur de faire une préface pour justifier sa méthode.

Les auteurs ou traducteurs de livres d'édification n'avaient pas non plus à défendre leur méthode. Incidemment, toutefois, quelques indications sont données. Ainsi «L'aguillon d'amour divine fait par le docteur seraphic saint Bonaventure et translate de latin en francois par de bonne memoire jehan cerson (Gerson) a l'institution de sa soeur ou de sa fille de confession» contient un court prologue sous forme de lettre où, en deux lignes, les trois considérations les plus caractéristiques des traducteurs sont effleurées : difficulté, déclaration du texte (ici «description») et «hostilité» au mot à mot : «... par ardent désir que tu sois vraye espouse de jusuchrist volentiers ay entrepris ceste laborieuse oeuvre de translater & describe laguillon damour divine de latin en francois / non pas de mot a mot : mais par telle

¹¹ Voir liste des éditions chez J. Blanc.

maniere que en le solitairement lisant sera present a ton ame comme docteur a disciple». ¹²

Il est remarquable qu'à l'exception de l'ouvrage qui va nous arrêter, aucune traduction en vers n'ait paru jusqu'à Pierre Rivière et Octavien de Saint-Gelais. Il s'agit d'une traduction anonyme du *De Consolatione* de Boèce qui paraît, à première vue, dater du règne de Charles VII. ¹³ Telle est l'opinion de La Croix du Maine qui discute la question à l'article Jean de Tis. J. A. C. Buchon et, après lui, Paulin Paris furent du même avis puisqu'ils l'attribuèrent (assez curieusement vu son style peu élégant) à Charles d'Orléans. Cependant, L. Delisle, dans son article "Anciennes traductions françaises de la Consolation de Boèce", Vol. XXXLV de la Bibliothèque de l'école des chartes, a prouvé conclusivement qu'il faut la reculer jusqu'au début du règne de Charles VI. Le prologue compte 151 vers octosyllabiques dont près de la moitié sont d'une réelle importance au point de vue de la théorie. Ils s'y rapportent, en effet, soit directement, en découvrant la méthode de traduction pratiquée, soit indirectement, par ce que la critique du traducteur blâme ou préconise.

L'auteur s'étend assez longuement, un peu prolixement même sur ses motifs de traduire et surtout sur ses efforts pour faire mieux que ses devanciers. Il est ainsi amené à expliquer ses idées sur la traduction et la méthode qu'il a employée. ¹⁴ Il raconte, qu'ayant cherché «matieres subtiles pour estudier»

Vers 24 : Et a mon engin solacier
 Il advint que jen trovay une
 Que ne tins pas a trop commune
 Ce fust le livre de boece
 Qui a stile destrange espece
 Pour bien translater en francois.

¹² Gerson, né avant l'événement de Charles V, a dû faire ce travail sous Charles VI. Sa méthode et son esprit permettraient de le rattacher au groupe de Charles V.

¹³ Boece en rithme s. ind. typographiques. Brunet le croit imprimé à Lyon vers 1480. L'exemplaire que j'ai vu est à la Bibl. Nat. Rés. R 89.

¹⁴ Léopold Delisle, dans son article, a cité ce prologue en entier, mais d'après un autre manuscrit que celui dont a dû se servir notre imprimeur de Lyon.

Ainsi, il appuie tout d'abord sur la grande difficulté de bien traduire un tel livre. Ses devanciers n'ont pas réussi, non pas même le grand Jean Clopinel de Meung, que, peut-être, il désigne, sans le nommer, dans les vers suivants :

Vers 30-33 : Translate estoit toutesfois
 Le dit livre en son propre nom
 Nomme de consolation.

«Cy commence Boece de consolation en francois etc...», tel était le titre de la traduction de Jean de Meung dont nous avons parlé plus haut (p. 7). D'après la conjecture de Brunet, elle n'aurait été imprimée qu'en 1484, quelques années après cette traduction en vers.

Le nouveau traducteur est extrêmement sévère pour l'ouvrage de son prédécesseur. Il en critique d'abord la forme :

Vers 35-36 : Translate le trovay en prose
 Mais moult me semble rude chose.

En second lieu, il y censure l'inexactitude, ce qu'il juge particulièrement répréhensible, puisqu'il s'agit de rendre un auteur de «grant matiere & de noble mistiere».

Il blâme en outre le traducteur d'avoir parfois retranché du texte et d'y avoir parfois ajouté. Il va jusqu'à faire le calcul des omissions. Dans certains passages qui contiennent des «metres fors», tantôt le quint, tantôt le quart, parfois même le tiers, dit-il, aurait été supprimé. Il se mit donc à corriger «en 60 lieux et plus» le «faulx francois» de son devancier.

Vers 37-55 : Et se laissoit le translateur
 Souvent lentente de lacteur
 Aussi sauve la reverence
 Laisse assez de la sentence
 Car trop brief en aucun lieu fu
 Et en aucun trop superflu
 Espécialment au plus griefs
 Aux metres qui sont fors et briefs
 Car du tiers du quart et du quint

Translater peu du compte tint
Les fables sans plus exceptees
Que trouvay assez translatees
Longuement et en faulx francois
Les corrigay par maintesfois
Et en 60 lieux et plus
Passe comme oysel sus festus.

Et voilà qu'après avoir parfait ce travail ingrat de correcteur il se découvre un autre devancier : ce mystérieux maistre Jehan de tis «qui lavoit extrait moult bien», mais tellement bien (il s'était sans doute essayé au «mot a mot» tant décrié) qu'on n'y entendait goutte.

Jehan de tis¹⁵ donc avait très bien traduit :

Vers 61-63 : Fors que metres fist si precis
 Que nul bien les entendoit
 Qui ailleurs ne les comprendoit.

Sa propre traduction, qu'il a voulue claire et complète, vaut la peine d'être publiée, pense-t-il :

Vers 64-67 : Pour quoy encore est bon le mien
 que jay extrait non veu le sien
 Du quel je met entierement
 Les hystoires planierement.

Quelques vers plus loin, se trouve un passage relatif au quint livre, et que Raoul de Presles, dans sa note du tome II de la Cité de Dieu, citait pour montrer le genre de livre qu'il était parfaitement inutile de traduire à l'usage des gens lais (voir supra p. 11).

Notre auteur est en parfait accord avec ce point de vue. Il fait, dit-il, un petit prologue pour expliquer qu'il considère le latin de ce quint livre comme à peu près incompréhensible et partant intraduisible :

Vers 73-79 : Et sur le quint livre derrain

¹⁵ Il s'agit vraisemblablement de Jean de Cis. Cf. Gröber's Grundib III. p. 747.

De matiere et de stile haultain
Ung petit prologue fait ay
Pour moy excuser car de vray
Nulx homs qui na engin divin
Ne peut comprendre le latin
Dont encore se doit mains fier
De tel latin enromancier.

Le passage qui suit est une «excusation» pour «apaiser medisans». Il appréhende qu'une des critiques que lui-même avait adressées à Jean de Meung ne soit retournée contre sa propre version. Car lui aussi s'est permis d'allonger le texte de Boèce en certains endroits; mais à bon escient, comme il pense le démontrer. Il s'adjudge, tout comme le feront certains traducteurs du XVII^e siècle, le droit de corriger son modèle. Si ce n'est pas par souci du style, (dans le genre d'une «belle infidèle» à la d'Ablancourt), c'est d'abord, pour être plus «aggreable et plus delitable» et ensuite – cela ne pouvait manquer – pour rendre clair ce qui était obscur.

Voici les 27 vers de cette nouvelle «scusation» :

Vers 80-107 : Pour mieux apaiser mesdisans
 Qui par aventure diroient
 Que la translation est grans
 Car le latin plus brief verroient
 Sachent tous cest livre lisans
 Que bien peu sont qui entendoient
 Le latin ainsi quest grisans
 Sen son precis francois looient
 Boece raconte souvent
 Histoires assez convenables
 Mais il sen passe trop briefment
 Pource ne sont tant aggreables
 Aussi dist il courtoisement

Aucunes fictions et fables
Car ne le met plus clerement
Elles en sont moins delitables
Et pource ay voulu entendre
Et mestre mestude et ma cure
De clairement a tous aprendre
Sans aucun voyle ou couverture
La hystoire qui est obscure
Au moins tant que le peut estendre
De mon petit sens la nature
Garde nay pas la difference
Qui est moult desguisee chose
Car le livre par vers commence
Et puis tantot sensuyt la prose.

Un peu plus loin se trouve une troisième, mais courte «excusation» générale. Comme on s'attend à la rencontrer dans toutes les préfaces, il serait exceptionnel qu'elle manquât ici : Vers 112-115 : Vous tous qui ce livre lirez

Say failly vueilliz moy excuser
Le grain de la paille estirez
Et le prendres pour vostre user.

La rigoureuse critique exercée par l'auteur anonyme du Boece en rithme à l'égard de ses prédécesseurs, jointe à ce qu'il déclare de sa méthode personnelle, donnerait à penser qu'un grand progrès dans l'art de traduire a été accompli entre l'époque de Philippe le Bel et celle de Charles VIII. Un rapide examen montre que cette dernière traduction rend l'original plus fidèlement que l'autre, mais il semble bien que ce soit au détriment de la clarté et de l'élégance.

Les deux traductions dont nous venons d'examiner les préfaces, ont été imprimées à Lyon, l'une en 1481 et l'autre en 1485. Une édition un peu plus ancienne, mais qui donne en fait une traduction bien plus récente puisqu'elle est contemporaine de l'impression, est

celle publiée à Bruges, en 1477, chez Collard Mansion. L'exemplaire de cette édition consulté à Genève est dépourvu de son titre, du premier et du dernier feuillet; mais comme l'édition de Paris, de 1494, reproduit intégralement, quant au texte, l'édition de Bruges, on peut s'y reporter. Cette édition de Paris – Vérard – est pourvue d'une courte épître dédicatoire «Au Roy treschrestien Charles VIII de ce nom», épître qui paraît avoir été ajoutée pour la circonstance par le traducteur de l'édition originale. Au feuillet 143 et dernier du livre, se trouve une postface du même translateur : «Ou nom de Dieu... est la translation du livre de Boecce intitule de consolation de philosophie terminee et finie selon que je l'ay trouve commentee et declairee par reverend maistre Renier de Saint Trudon docteur en sainte theologie. Et ce au moins mal que m'a este possible en l'an MCCCCXXXII la veille de sains apostres pierre et paul». A la fin, le traditionnel appel réclame l'indulgence tant pour le style que pour la forme technique : «Priant a tous qui (sic) se moy qui pour ma petitesse ne se ose nommer ay aucunement devie en ladicte translation ou use d'aucune termes ou langaige non aorne comme la matiere le requiert qui bien faire se pourroit : quilz le me pardonnet et lamendent benignement sans me trop aigrement reprendre».

«Cy finit le grant boece De Consolation» : il est ainsi nommé «grant», sans doute à cause des longues gloses qui fragmentent et commentent le texte.

C'était précisément le genre de «declairations» et de divisions qui, selon Raoul de Presles, ne pouvaient être appréciés, ni souvent même comprises, des gens lais.

Aussi d'autres éditeurs se hâtèrent-ils de mettre en lumière les anciennes traductions dont nous avons parlé et qui étaient à peu près dépourvues de gloses.

Reprenant l'ordre chronologique, il y a lieu de faire ici mention d'une phrase fort intéressante contenue dans la préface d'un roman publié dans l'avant-dernière année du règne de Louis XI. Il s'agit de «histoire de Olivier de castille et de son loyal compaignon Artus dalgarbe etc. Genève, 1482.

Philippe Camus, le traducteur, se caractérise par la loyauté. Loyal serviteur, il obéit scrupuleusement à son maître, Jehan de Ceroy, seigneur de Chaunay, qui lui a commandé de mettre en français cette histoire. Non moins loyal chrétien, il compose une dédicace dont l'ardente piété conviendrait mieux à une vie de saint qu'à un roman d'amour et d'aventure.

Ayant accepté la charge de traduire, sa première pensée est encore celle de la loyauté due au texte latin qu'il lui faut rendre. Il déclare formellement qu'il a «entrepris de translater ceste presente hystoire non regardant de la couchier en aultre ou en plus belle (sic) langaige que le latin le porte car en ce eusse peu faillier de ligier»! Suit une «excusation» peu élégante, mais tout à fait dans la tradition du genre : «Si prie a ceulx qui la liront ou orront lire quilz aient pour excuse mon petit et obscur entendement». Puis il termine «en priant noustre seigneur quil donne grace de la parfaire par telle maniere que elle puisse estre plaisante agreable et prouffitabile aus lisans et escoutans».

Le style de ce fidèle interprète est fort médiocre. Philippe Camus avait trop peu de talent pour que sa loyauté demeurât un exemple et fût école, voire même en matière de roman, où la tradition d'une liberté extrême se maintint et fut même érigée en principe pour devenir une règle du genre.

Parmi les anciennes traductions mises en lumière par les premiers imprimeurs, ce sont surtout, comme on vient de le voir, celles remontant au règne relativement court, mais si brillant de Charles V, qui tiennent le premier rang, tant par leur importance intrinsèque que par l'effort de leurs auteurs à justifier leur méthode par une théorie.

Une époque aussi agitée que celle qui remplit le dernier tiers du XV^e siècle et le premier tiers du XVI^e, avec une succession de souverains avides de gloire, travaillés d'ambitions politiques démesurées, et la désastreuse série des guerres d'Italie qui en fut la conséquence, ne pouvait guère être propice à un essor de la littérature nationale.

M. Pierre Villey, entre beaucoup d'autres, exalte non sans raison, l'Italie révélatrice, inspiratrice, médiatrice de toutes belles choses. Mais, selon lui, cette influence bienfaisante et régénératrice se serait fait sentir grâce aux périodiques «invasions des barbares» (les rois de France et leur noblesse). Cette audacieuse généralisation paraît loin d'être confirmée par l'histoire de la traduction. En effet, avant la première campagne de Charles VIII, le tiers de tous les ouvrages traduits en français étaient d'auteurs italiens ayant écrit soit en latin, soit en leur langue vulgaire. Et on ne voit pas du tout que la proportion ait augmenté du fait des expéditions d'Italie. Elle fut moindre au contraire et le demeura pour longtemps encore. D'ailleurs, durant la même époque, l'influence italienne se fit très fortement sentir sur la

peinture aux Pays-Bas sans qu'une guerre y eût contribué.

En France, quoi qu'il en ait été des arts, il est au moins soutenable que le développement de la littérature en langue vulgaire, en général, et de la traduction en particulier, fut retardé, plutôt que stimulé, par les longs et pénibles conflits politiques.

En tout cas, pendant toute cette longue période des guerres d'Italie, les livres «nouvellement traduits» continuent d'être assez rares, et cela particulièrement en ce qui concerne les grands classiques et les oeuvres «doctes» en général.

L'ère de la vulgarisation proprement dite ne devait commencer que plus tard, vers le milieu du règne de François I.

N'est-il pas remarquable, par exemple, que jusqu'au début du XVI^e siècle, il n'ait été publié, en vulgaire, qu'un seul petit ouvrage de Cicéron? Et encore cette exception paraît due à un caprice de Tanneguy du Châtel. Le traducteur reste anonyme et présente au public ce «tresnoble et eloquent livre nomme Marcus Tullius Cicero des offices» un peu comme une sorte de livre de piété «parlant de justice de injustice et des quatre vertus cardinales».

Cependant, depuis le début de l'imprimerie, Cicéron avait été, entre tous, l'auteur le plus souvent imprimé.¹⁶ Mais s'il faisait les délices des doctes, on n'imaginait guère encore que le vulgaire pût le goûter. Ce n'est qu'après 1530 qu'il devint, assez soudainement, avec Plutarque, l'auteur ancien le plus souvent traduit et le plus goûté, en français, comme en latin.

Les traductions nouvelles, qui, pendant toute cette période d'une soixantaine d'années continuent d'être peu nombreuses, ne contribuent pas beaucoup à l'élaboration d'une théorie plus précise ou plus raffinée. Le point de vue traditionnel se répète, avec, toutefois, des nuances parfois intéressantes; d'autre part, se dessinent peu à peu, surtout par rapport au style, certaines tendances nouvelles que nous allons essayer de faire ressortir.

Il y a des traductions qui paraissent sans aucune préface. Celle, par exemple, de l'Art de Chevalerie selon Vegece. (Paris, Vérard, 1488 – : Maz. inc. 480) ou celle des fables

¹⁶ Pellechet, par exemple, fait mention de 220 éditions incunables de Cicéron; tandis que pour S. Thomas le nombre est de 160. Il est de 140 pour S. Bonaventure et de 110 pour Gerson.

d'Aesope etc.¹⁷ dont l'auteur, Frer Julien des Augustins de Lyon (Julien Macho), a négligé de nous renseigner sur la raison des corrections très nombreuses qu'il a introduites dans une seconde édition.¹⁸

D'autres traductions sont pourvues de préfaces qui se rapportent uniquement au sujet traité, comme celle de «La chirurgie de maistre Guillaume de salicet» par Nicloas Prevost, imprimé à Lyon, par Mathieu Huss, en 1492 (Bibl. Nat. Rés. Tl. 73) ou celle de «Josephus de la bataille Judaique» parue la même année à Paris, chez Vérard (Maz. inc. 679).

Lystoire de eurlialus et lucesse, vrays amoureux. Selon Pape Pie. Sans ind. typ;, probablement chez Vérard (Arsenal, 40 B 3187) est pourvue d'une préface et d'une postface en vers; mais c'est pour assurer que le livre est en vérité moral, puisqu'il prouve «qu'il n'est vin si fort qui tant enyvre que fol amour».

Il est d'autres préfaces qui, sans tenter de discuter ou de justifier une méthode, jettent du moins quelque lumière sur les mobiles du traducteur, sur le sentiment qu'il a de la difficulté de sa tâche, sur son appréhension presque toujours très vive de la critique.

Cette appréhension d'une critique joue un rôle dans l'évolution de la technique et devient par là un facteur assez important de la théorie. Je ne crois donc pas inutile de donner en passant, et dans l'ordre chronologique, quelques citations reflétant en quelque manière l'atmosphère morale dans laquelle on travaillait.

En 1482, parut à Strassbourg : Le Mirouer de la vie humaine translate de Latin en Francois par Pierre Farget, dont l'auteur est «un docteur et evesque nomme Rodouaque de la nation despagne» (Maz. inc. 2010).

¹⁷ «Le livre des subtiles hystoires et fables de Esope transatees de latin en francoys, Et aussi d'Avian et de Alfonso, et aucunes joyeuses de poge florentin lequel a este translate de latin en francoys par reverend docteur en theologie, Frere Julien des Augustins de Lyon» s. d.

¹⁸ Les subtiles fables de esope translatees de latin en francoys Par reverend docteur en theologie Frere Julien des Augustins de Lyon avecques les fables de Avian et de Alfonso. Et aussi aucunes joyeuses fables de Poge florentin. Imprimees a Lyon sur le rosne par maistre Mathis huez et maistre Jehan schabeller Lan de grace Mil. CCC.LXXXIII. le quinzieme jour de may.

La traduction est faite «a honneur de dieu... Et a la utilite du peuple. Et mesmement de ceulz qui nont pas estude grandes sciences». Comme d'est un livre d'édification, il n'a pas à redouter une critique sévère. Le traducteur, ayant expliqué la nature du traité et son but, termine modestement «en priant a tous ceulx qui ce present livre liront que si aulcune chose ils treuvent moins que bien quilz ayent doucement a corriger».

L'année 1485 ne vit paraître l'ancienne version, d'ailleurs sans préface, du Décameron de Boccace, («Le livre Cameron») par Laurent de Premierfait.

En 1486, à côté de trois traductions anciennes, déjà étudiées, nous avons une traduction importante : celle du «ivre intitule de la vie des saints peres jadis demourans es grans desers degipte mesopotamie et aultres lieux solitaires nouvellement translate de latin en francois».

Bien que ce soit un livre d'édification, le modeste traducteur anonyme trahit une préoccupation toute particulière de la question du style. Dans les deux pages de sa préface il y revient à quatre reprises.

Il voudrait, dit-il, suivre l'exemple de certains de ses contemporains «lesquels par leur souverain emelliflue et douce eloquence nous ont administre salutaire doctrine au moyen des excellens livres latins et autres quilz ont escriptz et translatez a nostre utilite et prouffit dont en ce faisant ils ont merite et desservi destre grandement louez et recommandez». Ainsi, ce véhicule de salutaire doctrine qu'est «souverain emelliflue eloquence» est bien le premier motif de mériter louange.

Il ne possède pas, quant à lui, leur «souveraine maniere de bien persuader et dire». Sa propre insuffisance en matière de style – voilà la raison qui lui fait appréhender la sévérité des critiques : «tout effraye doubtant estre redargue de trop hardy presompcion d'avoir se indiscretement entrepris la translacion de ceste presente euvre. Neantmoins reduisant a memoire le proverbe du poete disant que fortune ayde aux hardis ay en moymesne jugie estre chose licite et raisonnable de tenter et essayer se a lutilite publique je pourroye aucune euvre faire par laquelle se je nay vertueusement vescu aumoins je puisse dire navoir pas du tout passe mon temps inutilement...» Une fois encore, un peu plus loin, il appuie sur sa lourde tâche : «ai ose entreprendre de translate» – Puis, pour la troisième fois, il s'excuse de son

maque de style, de son impuissance à écrire avec élégance : «Et combien que je nespoire pas que ceste oeuvre doye estre agreable aux lisans par raison du beau et aorne langage – Neantmoins etc...», pour son contenu, le livre vaudra la peine qu'on le lise ou qu'on l'écoute lire.

Trois fois il a battu sa coulpe pour ses péchés d'inélégance et il n'a pas encore la conscience nette. Une dernière fois encore donc il s'humilie, avouant ses fautes et suppliant ses lecteurs de lui être indulgents. Son accent, cette fois, est si sincère qu'il devient bien évident qu'il ne se paye pas de mots : «En oultre pource que je ne doubte pas que plusieurs qui verront ce livre pourront *veritablement* jugier et dire que je nauray pas bien elegendment ne disertment besoignie en ceste presente translacion. Je leur supply quiz ne preignent point garde aux deffaultes et inepcions quilz troveront. Mais considerent de que mon petit et debil engin a peu porter en ce faisant. Car mon regard ou afeection na pas este de me y employer pour en remporter aucun temporel prouffit ou louenge».

Ce souci du bien dire, exprimé ainsi, à la date de 1486, dans la préface d'un livre religieux, montre l'importance qu'on devait y attacher en de certains milieux où l'art d'écrire primait tout. Ce fait qu'une traduction de la vie des saints pouvait être regardée avant tout comme une oeuvre de style est déjà bien frappant.

Mais au point de vue de la méthode de traduire rien, peut-être, n'est plus révélateur que la toute dernière phrase du morceau. Elle est comme le corollaire de tout système de traduction basé sur la primauté de la forme. On en verra l'épanouissement appuyé des arguments les plus divers, plus tard, au XVII^e siècle, à l'époque des belles infidèles, quand on s'attribuera le droit de retrancher de l'auteur traduit ou de lui ajouter, pour lui mieux conférer plein droit de cité dans sa nouvelle patrie.

La phrase de notre modeste anonyme est comme un premier prélude à ces théories à venir. La voici : «... que ceulx qui sauront mieulx faire le doyant corriger et ameder soit en augmentant ou en diminuant ainsi quilz pourront voir estre affaire».

L'année 1487 ne vit, comme traduction, autant que j'aie pu le constater, que celle

d'une bible. La «Bible hystoriee» traduite par Guiard des Moulins, revue par Jean de Rely.¹⁹

L'année suivante, en 1488, paraît un ouvrage qui, au point de vue des libertés prises, se rattache fort bien à la préface que nous venons de rapporter. C'est la traduction par «frere Nicole le Huen, humble professeur en sainte theologie», du livre de Bernardus Breydenbach : *Peregrinationes in terram sanctam, Maguntiae 1486. Peregrination d'outre mer en terre sainte*, Lyon, Michel Topie.

La première préoccupation de cet «humble professeur», comme de l'humble traducteur anonyme de Saint Jérôme, est encore celle du style; il se sert même du mot à peu près dans le sens moderne. Dès le début de son épître dédicatoire «a treshaulte trescrestienne et tresredoubtee princesse la reine de france Marguerite», il demande indulgence pour la forme de son ouvrage avant d'en venir à la matière : »Et se ornament ou stille requis a vostre magnificence nay fait asses grant : excuses ma rudesse». En vérité la vertu d'humilité n'est past ce qui singularise ce professeur de théologie : on sent fort bien que son «excusation» n'est guère qu'une formalité de convention. Car il passe très vite, les faisant siennes, d'après Breydenbach, à qui il les emprunte sans prévenir, à des considérations sur l'art d'écrire qu'il proclame être un métier comme un autre, qu'il faut étudier et apprendre – ce qu'il a naturellement conscience d'avoir fait. Il cite, à l'appui de cette affirmation, un mot du «divin hierosme» : «Quod medicorum est medici : tractant fabrilia fabri». «Medecins medecines tractent : et les fevres les choses fabriles». A l'aide de ce dicton, il accable de son mépris les nombreux amateurs qui, paraît-il, se mêlaient à cette époque d'écrire sans avoir fait l'apprentissage de l'art.

C'est un passage qui a de la verve et de la saveur. On ne peut guère douter, en le lisant, que ce professeur de beau langage autant que de théologie ne se soit attaqué à une question d'actualité qu'il avait fort à coeur : «La seule art d'escripre (ainsi que experience le montre) est de tous embrasse. Par quoy se fait souvent que les ignorans autant que les instruis se efforcent de escripre : de composer : de dire : et de fait une vieille assotee veult

¹⁹ Le texte de cette Bible diffère sensiblement, selon S. Berger, du texte de Julien Macho pour le Nouveau Testament.

estre escotee a son hault caquet. Ung sot veillard fera grant debat de parolles vaines. Comme le sophiste par langage oblique corrumpt verite. Et ny a celluy qui ne cuyde mieulx valoir des aultres : cuidant demonstrer avant quaprandre».

Ce passage nous fait comprendre que ceux qui n'étaient pas docteurs, comme sans doute ne l'était pas le modeste et récent traducteur de S. Jérôme, ne pouvaient manquer d'appréhender la virulence d'un tel censeur pour une défaillance de langage.

Cependant lui aussi avait mauvaise conscience. Tout ce discours ne vise qu'à désarmer la critique : «Et de moy sera dit que en autruy metmes ay getté ma faulx. Ja dieu ne le seuffre de se presumer a vouloir destruire deprimer ou briser ouvrages parfaits et entiers». Or c'est précisément ce qu'on pouvait, et à bon droit, l'accuser d'avoir fait. Il s'était permis d'ajouter et de diminuer, non en détail, mais en grand.²⁰ Revenant lui-même d'un voyage à Jérusalem, il s'arrogeait le droit de corriger et de modifier Breydenbach et d'incorporer ces changements dans le texte même.²¹ L'idée de faire une édition annotée ne semble pas lui être venue.

Serait-ce parce que le public ne fut pas satisfait de son explication et voulut connaître le texte intégral de Breydenbach, qu'une nouvelle traduction, plus fidèle, parut l'année suivante?²² Cette deuxième traduction était l'ouvrage de «frere jehan hersin docteur en

²⁰ C'est ce que fait remarquer Brunet I, 1251 : «Cette traduction de Le Huen n'est pas une traduction littérale du voyage de Breydenbach, car bien que l'auteur ait suivi, chapitre par chapitre, le voyageur allemand en conservant le fonds de l'original, il a souvent ajouté du sien. (Voir aussi Du Verdier, dans l'article Bernard Breydenbach.)

²¹ Nous aurons à signaler un exemple très frappant de cette pratique un peu plus loin.

²² 1489 vieux style; 1490 nouveau style. Je suis plutôt tenté de croire que cette nouvelle traduction fut le résultat d'une spéculation de librairie. Elle en porte certaines marques : l'absence du nom de l'imprimeur, l'élaboration du titre et du sous-titre pour allécher le client. Même le style du livre, sa «treselegante composition» (encore un petit indice du goût contemporain pour la belle-forme) est soulignée. Il a été traduit, continue la notice, à la requête d'un groupe de personnages «grans seigneurs nobles dames et autres devotes personnes». Le nom de l'auteur est francisé avec une désinvolture sans précédent (suppression de 5 lettres, addition de deux autres) et devient «tres venerable Seigneur maistre Bernard de Braytaine».

theologie en la famee et excellente universite de Paris humble prier des freres hermites de saint augustin».

En commençant à lire la préface de cette nouvelle traduction, on aura facilement l'impression que l'émule de Nicole Le Huen s'est rendu coupable d'un plagiat au regard de ce dernier. On trouve cité un membre de phrase latine qu'il appelle un «proverbe commun» : *Stilum dumtaxat mutavisse fecisse librum*, et traduit : «faire livres nouveaux de quelque matière que ce soit nest que muer le stile et maniere de escripre». Cela paraît correspondre de près ou de loin à ce qu'avait écrit son prédécesseur : «tant seulement changer un stile en plus grand ou plus deprime : se dit avoit nom de facteur».

Les quelques lignes qui suivent dans les deux préfaces se ressemblent encore davantage et on ne peut plus douter, soit que l'un des traducteurs ait imité l'autre, soit que tous deux aient puisé à la même source. C'est cette dernière hypothèse qui est correcte. Nicole Le Huen avait inséré une partie de la préface de Breydenbach dans la sienne propre, de telle façon que sans avoir recours à l'original latin il était impossible au lecteur de s'apercevoir de l'appropriation. Jean de Hersin, d'autre part, cite l'épître dédicatoire que l'auteur avait adressée à l'archevêque Berthold.

Voici en parallele les deux passages :

Nicole le Huen.

Taire me convient grammariens :
orateurs : logiciens : musiciens :
astrologiciens : et philosophes : desquels
le divin hierosme dit : *quod medicorum
est medici : tractant fabrilia fabri :*
medecins medecines tractent & febres les
choses febriles.

Jean de Hersin.

Il me fault taire des grammariens,
logiciens, rithoriciens, musiciens,
geometriciens et philosophes : Le divin
saint Iherome tesmoigne. *Quoniam quod
medicorum est medici tractant fabrilia
fabri.* Les medecins parlent de leurs
medecines et les febres et marichaux de
fer et de achier des choses que de ce se
font et aussi font les autres de leur
mestier.

Pour la traduction du mot de Saint Jérôme, Jean de Hersin, en contraste avec la littéralité excessive et un peu obscure de Le Huen, reste fidèle au système de «déclaration» : une petite glose est incorporée dans le texte même de sa version qui, cette fois, contient quatre fois plus de mots que l'original.

Si je me suis permis, par exception, de donner ce court exemple tiré de deux préfaces n'éclairant que peu ou point la théorie de leurs auteurs, c'est d'une part, en raison de l'intérêt qu'il présente au point de vue de deux techniques en partie divergentes; et d'autre part, parce qu'on y voit quelle licence pouvait se permettre un traducteur, qui non seulement ajoutait du sien au texte de son auteur, mais n'hésitait pas à utiliser des phrases entières traduites d'autrui dans une préface ayant toutes les apparences d'une épître personnelle.

Notons aussi qu'il se peut fort bien que l'amplification très soignée et très réussie du mot de S. Jérôme par Hersin ait été élaborée en opposition voulue à l'extrême concision de Le Huen.

En 1490, parut, chez Vérard, «Lucan, Suetoine et Saluste en francoys», livre fait pour permettre d'acquérir science, seule vraie richesse. Je n'ai pu consulter qu'un exemplaire de l'édition de 1500 (Maz. inc. 1101), dont la préface doit être identique à celle de la première édition. Par exception, on n'y trouve point d'«excusation». Le translateur, qui reste anonyme, se borne à annoncer qu'«affin que les simples non lettrez», c'est-à-dire, les «hommes nobles qui scavent lire» et les «femmes aussi de quelque estat quilz soient»... «puissent aucune chose comprendre» au livre de Lucain écrit «en langue latine et termes rhetoriques non connus», il l'a traduit en français «avec les ditz de Suétoine et Saluste en ceste maniere coincidens». En fait, et pour le «beau passe temps» et récréation d'esprit de ses lecteurs, il a fondu ensemble les trois auteurs, pour en faire un récit suivi, un Lucain plus complet.

Cette façon cavalière de remanier des écrivains, qui, sans doute, n'étaient pas encore considérés comme des classiques, est bien moyenâgeuse.²³

Le grant Vita Christi translate de latin en francoys, paris, Vérard 2 vol. in-fol. peut

²³ C'est sous une forme un peu particulière, la pratique du commentaire. L'ouvrage traduit devient une «somme» de la matière traitée. Certains traducteurs s'expriment assez formellement là-dessus.

se placer ici.

Frère Guillaume Lemenand, «indevot orateur», ayant avoué dans son prologue, que la difficulté de sa tâche l'a longtemps fait hésiter, continue par cette promesse : «le plus que pourray selon la lectre procederay en translantant grammaticquement et riens du mien se je puy ne mectant». C'est donc une profession de foi de littéralité exprimée dans une phrase de tonure toute latine, avec, cependant, deux réserves d'atténuation. Il s'attend bien à ce qu'on juge son style : mais il se soumet d'avance à ses critiques aussi humblement qu'aux clercs. «En toutes choses me soubmetz soubz la ferule des clerz et sentence des *bien disans*».

Le prologue s'achève par une oraison où il supplie : «vraye dieu de sapience... que ma langue avec discretion si diserte faces que tes sains faitz... puisse en commun langage du latin transporter a ce que et clerks et laitz puissent etc.» Il y avait donc, pensait-il, des clercs qui préféreraient faire une lecture pieuse en leur langue maternelle, plutôt qu'en latin.

Un autre livre pieux, appoximativement de la même date que la Vita Christi, est une vie de Saint Bernard, paris, Regnauld s. d. (Maz. inc. 1149). Le volume contient deux «prologues en la vie de monseigneur saint bernard» qui, tous les deux, offrent un certain intérêt.

L'auteur du premier se nomme Guillaume Flameng; son prologue est en vers et partagé en cinq stances, chacune desquelles est construite sur trois rimes : abaa bb cc. Au point de vue de la forme, c'est un prologue unique en son genre. Il n'est pas non plus dépourvu d'intérêt du point de vue qui nous occupe. Nous notons d'abord que les trois derniers vers de la première strophe appuient à la fois sur l'humilité et sur l'art du translateur anonyme :

«Ung translateur en toute humilite
Sest entremis transferer par bon art
La vie et faitz de benoist saint bernard».

La deuxième strophe permet d'établir un *terminus a quo* pour la composition du livre, puisqu'il y est fait allusion à plusieurs traductions du temps. Il y est aussi question de clarté et de «déclaration» :

«Ce ne sont pas les histoires de Pline

De titus live de saluste ou valere
Mais est sermon dhonneste discipline
Qui lame rend a bonnes meurs incline
Par motz devotz et par sentence clere

Le translateur en sept livre declaire, etc...»

La troisième strophe fait une belle petite défense de la traduction «en commun langage». Il voudrait, cependant, qu'on traduise des livres en rapport avec «la simplicité des simples gens», ce qui expliquerait la petite pointe de la première strophe contre des traductions d'auteurs doctes:

«Chascun ne peut avoir clericature
Pour estre imbut a la latinite
Aux simples gens suffist litterature
Livres acteurs de vulgaire escripture
Et cela duyst a leur simplicité.

Dans la dernière strophe, Maître Guillaume appelle l'attention du lecteur sur la belle impression du livre; considération extrêmement rare dans les préfaces :

«Lisez goustez ceste translation
Vous la voyez en belle impression».

Suit, pour finir une sorte de couplet : 12 vers de 5 syllabes sur 2 rimes qui se termine ainsi :

«De bienheurete
Vous aurez plante
Par ceste exemplaire».

L'«autre prologue en la vie de saint bernard» précède immédiatement le texte même du livre. Le traducteur lui-même, «ancien religieux dudit clerevaux», doit en être l'auteur. Il y fait une critique par trop sévère d'une autre traduction récente,²⁴ qui avait omis certains passages de l'original et en avait modifié d'autres. Quant à lui, il a, au contraire, ajouté bien des choses, mais en citant ses sources. Voici le passage principal : «Lesquelz cinq livres ont

²⁴ Je n'ai pas trouvé trace de cette oeuvre, qui a peut-être disparu.

ia este autrefois translatez et depuis ne pas long temps furent abregez et mis en impression pource que plusieurs sentences y furent obmises ou autrement mises quelles ne sont en latin... ceste presente translation comprenant toute la legende a ete renouvellee. Et quant aux additions... elles sont extraictes dune description que frere jehan Ihermitte fist de la vie saint perron». Quant aux additions aux deux autres livres, elle sont «extraictes d'autres escritures antiques comme plus a plain sera designe». Que le traducteur ait, dans un livre destiné aux non clercs, pris soin de préciser les sources où il a puisé ses compléments d'information, c'est choses rare pour l'époque et bien digne de remarque.

Le fait que le traducteur était moine et vivait dans son monastère à l'écart de l'influence des humanistes suffit à expliquer l'absence dans sa préface de toute remarque de caractère stylistique. Maistre Guillaume Flameng étant un petit, sinon un «grand rhétoriqueur», souligne du moins le «bon art» du traducteur à côté de son humilité.

D'ailleurs, il n'était point besoin qu'un écrivain ou un traducteur fût de la secte des «poetes» pour posséder sa langue et en tirer des effets d'une très grande beauté, sans même se soucier de formuler une théorie pour initier ses lecteurs au secret de ses efforts. Le traducteur du «livre saint effrem de la compunction du coeur», par exemple, reproduit admirablement les belles cadences pénétrées de son modèle.²⁵ Ce ne fut que quarante ans plus tard, qu'Etienne Dolet, dans la cinquième et dernière règle de son minuscule traité «De la maniere de bien traduire d'une langue en autre», en donna la formule.

En 1493, parut, à Lyon, la première version imprimée d'un traité de Cicéron : celle du *De Officiis*²⁶ dont il a déjà été question plus haut comme d'un ouvrage d'édification

²⁵ Voici le commencement du premier chap. : «douleur me contrainct de dire et manifester ce qui est en mon cueur / et mon iniquite me menace et dit que je me taise, pitie / compassion / et terreur vehementement me perurgent et stimulent que ja parle / et mes pechez me retirent et mexhortent de tenir silence. Pour ce donques que je me trouve perples dune part et dautre coacte : ay pense affin de traouver quelque refrigere / me estre plus expedient de racompter la douleur de mon cueur que du tout me taire. mon ame est grandement navree / et mes poures yeulx desirent abundance de larmes, Las...» (Bibl. Nat. Rés. C 5988.)

²⁶ Laurent de Premierfait avait traduit le *De Amicitia*, mais cet opuscule n'avait pas été imprimé. Il servit cependant à la traduction anglaise qu'imprima Caxton en 1481.

traitant des quatre vertus cardinales. Le traducteur s'avoue n'être pas très bon clerc : son «entendement trop petit» a eu besoin, outre «laide de dieu le tout-puissant», de celle «aucuns messeigneurs et compaignons descole expertz en la science de philosophie». Son «excusation» exprime l'appréhension que son souci de littéralité ait pu être préjudiciable à son style et que plus d'une chose «mal dittee» s'offre à la censure de ses lecteurs : «Et pourtant Seigneurs qui voudrez passer le temps a veoir et a lire ce present livre je vous supplie que se vous y trouvez aucune chose mal dittee vous ne le vueillez imputer a limperite dun se grant et se notable phlosophe que fut Marcus Tullius mais seulement a lignorance du translateur qui la fait au moyns mal qu'il a peu en ensuyant le latin sans y comprendre autre chose que le sens litteral».

De fait, sa langue est peu soignée. Il n'éprouve pas, par exemple, le scrupule qui empêchait Oresme de traduire «homo» par «homme», «animal» par «beste»; car dès les premières lignes de la préface, citant le : «Sicut omnium animalium perfectum optimum est homo ita separatum a iustitia et lege pessimum», il traduit assez littéralement, mais gauchement : «comme lome, qui est le plusparfait de toutes les autres bestes est le meilleur d'icelles semblablement quand il est separe de justice et de foy il est le pire de toutes les beste.»²⁷

Lui aussi éprouve le besoin, qu'il exprime en terminant sa profession de littéralité, d'enrichir l'ouvrage de son auteur d'«aucuns ditz et exemples... ammassez es livres faisans apropos».

Cette traduction littérale est assez médiocre ne résista pas à la critique, car quelques années plus tard «honorable prudent homme David Miffant conseiller et gouverneur de la ville de Dieppe» en fit une nouvelle.²⁸ Quoiqu'il n'ait pas fait de préface, son point de vue ressort assez du long sous-titre de son ouvrage. Il ne vise pas au mot à mot, mais reste fidèle à la vieille tradition de rendre le «sens de l'auteur». Le titre même est expliqué : «C'est a dire

²⁷ Notre remarque va se trouver bientôt confirmée par la nécessité où se trouveront deux ou trois traducteurs de rendre «homo» par «hommes et femmes».

²⁸ Sensuyt le livre Tullies des offices Imprimé...

des operations humaines : vertueuses et honnestes.» Sa théorie de la traduction est condensée en une formule de deux mots : «familièrement clerement : et selon la vraye sentence et intencion (sic) de lacteur translate en francoys». Il est d'accord avec son prédécesseur sur un point, à savoir : la portée morale et religieuse du livre, qui aidera «chascun homme... a parvenir en la gloire eternelle de paradis qui est la fin et souverain bien ou consiste felicite humaine».

L'année 1494 ne vit paraître, semble-t-il, que «Le grant Boece» déjà mentionné.

En 1495, sont publiés deux ouvrages historiques : d'une part, les «Commentaires et briegves descriptions de Jules César sur le fait des batailles et conquestes de Jules César translates par Robert Gaguin»; et, d'autre part, le premier volume du Miroir Historial de Vincent de Beauvais, traduit par Jean de Vignay.

Robert Gaguin, dans son épître dédicatoire à Charles VIII fait mention d'un «petit livre des faitz du glorieux empereur et roy Saint Carlemagne mys par moy et translate de latin en francoys». Cet ouvrage est peut-être resté en manuscrit et ce manuscrit même paraît perdu. C'est sur le commandement du roi, poursuit-il, qu'il travaille à la «translation» des oeuvres de Jules César : «esperant que mon oeuvre et labeur vous viendront aulcunement a plaisance, et vous seront profitables : non point pour excellence de scavoir ne de bont de langaige qui soit en moy : mais pour la grandeur des choses contenues es livres originaulx...». Nous relevons dans ce passage l'allusion à la «bonté du langaige». C'est peu de choses sans doute, mais l'expression a sa valeur comme indication ajoutée à tant d'autres de ce souci du style qui se manifeste à chaque instant pendant toute cette période.

La traduction du Miroir Historial de Vincent de Beauvais, la grande histoire universelle, si célèbre au moyen-âge, paraît avoir été faite avec un soin spécial sur le désir de Charles VIII; car une première préface parle du travail de «dreuer et corriger» le manuscrit avant que de le traduire.²⁹

Le prologue proprement dit du «translateur», après un curieux petit sermon sur les

²⁹ Cy finist le premier volume de vincent hystorial. Imprime nouvellement a Paris lan mile CCC quatre vingt et quinze le 29 septembre (pour Vérard, etc.). Maz. inc. 824.()

dangers de l'oïveté, continue ainsi : «si me suis mis a labourer et ay commence a descrire et a translater de latin en francoys le miroir des hystoires du monde». Comme tous les écrivains de l'époque, il exprime constamment une même idée par deux équivalents; procédé stylistique qui passait pour élégant. «Decrire et translater» est une trouvaille originale, mais ne tire peut-être pas à conséquence quant à la méthode employée.

Après cette entrée en matière, il présente tout de suite son «excusation», qui se réduit, somme toute, à affirmer la «bonne volonté» qu'il a d'accomplir sa difficile tâche : «Et se aucun veult opposer ou dire contre moy que mon sens nest pas suffisant a si tresexcellente chose entreprendre a ce je luy respons que selon ce que Salomon nous tesmoigne bonne foy et bonne esperance ayde et oeuvre en toutes choses... Pour laquelle chose je croy fermement que en tous les cas que homme ou femme met son coeur sa voulente et sa pensee a bien faire que Dieu lui donne pover de parfaire... Et se aucune chose de faulte y avoit par la debilite de mon sens je deprie et requier a tous ceulx qui liront ou orront lexposition du livre que il leur plaise a suppleer la bonne voulente pour le fait.»

En 1485, Vérard publie une traduction du livre de Boccace, «De casibus virorum illustrium et de claris mulieribus». Pellechet mentionne quatre impressions antérieures de traductions du même ouvrage, traductions dues, soit à Laurent de Premierfait, soit à Pierre Faivre. Cette édition de 1485 est un remaniement de la vieille traduction exécutée en 1414 par Laurent de Premierfait.³⁰ Le très bel exemplaire de 1494 que j'ai pu examiner à la Bibliothèque Mazarine montre, au recto du premier feuillet, une gravure sur bois représentant un personnage (probablement Vérard), qui, chapeau bas, s'incline devant le roi à cheval et paraît lui tenir un discours à propos du livre qu'il est venu lui présenter. On imaginerait volontiers retrouver ce discours de circonstance dans le prologue certainement composite du livre. Ce prologue m'a paru mériter attention. Il s'exprime ainsi : »Comme doncque de pieca fut de latin en francoys translate ung tres notable et *exquis* (livre) de Jehan

³⁰ M. Hauvette (Bulletin italique, oct.-déc. 1908), tout en rendant hommage à la «conscience et au souci d'exactitude extrêmement louables» de Laurent de Premierfait, est très sévère pour Vérard, qui a rendu son oeuvre méconnaissable par les modifications, coupures et additions les plus arbitraires. Il mentionne, de 1485 à 1541, jusqu'à Le Maçon, huit éditions successives de cette «forme barbare».

boccace des cas des nobles hommes et femmes en la translation duquel ont este prises du propre langage de l'auteur qui est moult subtil et artificiel. Et soit vray que aucuns mesmes de ceulz qui se dient clers³¹ et hommes lectres seuffrent en eux tresgrant dommage dignorance qui leur advient par deffaulte de trois sciences qui enseignent droictement et vrayment parler cestassavoir grammaire logique et rethorique³² parquoy advient que les livres latins dictez et escriptz par les philosophes poetes et hystoriens bien enseignes en toutes sciences humaines sont moult loin de lentendement que dame nature donne communement aux hommes. Pource doncques convient me semble que les livres latins en leurs translacion soient muez et convertiz en tel langage que les liseurs et escouteurs diceulx puissent comprendre de la sentence sans trop grant et trop long travail de entendement je doncques vostres treshumble et tresobeissant serviteur a lonneur et louenge de vous mon tresredoubte et souverain seigneur Charles VIII du nom treschrestien roy de france ay nouvellement fait ce present livre de boccace selon lentendement commun et sans riens condamner affin que de tant quil sera plus cler et plus ouvert en sentences et en parolles, de tant vostre royale majeste en prenant aucune recreation se delectera a lire ou escouter lire le dict livre et se delicteront a lexemple de vous plusieurs hommes et femmes.» L'auteur du prologue explique ensuite, avec une certaine ampleur, la grande utilité et la valeur morale du livre, et termine en insistant de nouveau sur le souci de clarté qui l'a guidé dans son travail et qui l'a contraint, souvent, d'ajouter à son texte de longs commentaires : «... par ainsi ce livre moult estroit et brief en parolles est le plus ample et le plus long a le droit expliquer par setences ramenables aux histoires et par ce en ceste besogne longue et espandue est (et) recueillie de divers hystoriens ay fait mettre en cler langage les sentences du livre et les histoires qui par les acteurs sont si briefvement touchees quil nen met fort seullement les noms... ay fait assouvir selon les la vrite des haultx hystoriens qui au long les escrivirent affin que le livre

³¹ C'est la deuxième fois qu'on trouve dans une préface de cette période la remarque, nuancée ici d'ironie, que les clercs mêmes pourraient tirer profit des traductions de livres difficiles en langue vulgaire.

³² Discipline que les humanistes devaient tant priser et dont tant de traducteurs déjà se préoccupaient, comme le démontrent les «excusations» de tant de préfaces.

ait toutes ces parties et soit complait en soy.» Après la table des matières qui suit ce prologue se trouve une note où il est question, une dernière fois, de clarté et, pour la première fois, de «beau stille», à quoi on aurait été étonné de ne point trouver d'allusion : «Et si est a entendre que la ou lacteur ne touche de plusieurs hystoires que deux ou trois parolles en brief le dict translateur les a voullu describe et mettre en forme auctentique si distinctement et en si beau stile que facilement les lisans ou escoutans qui les ignorent les pourront sans trop long travail dentendement comprendre.»³³

Charles VIII, comme plusieurs de ses prédécesseurs, avait à son service un «liseur» attitré, qui remplissait en même temps les fonctions de maître de rhétorique et de traducteur officiel.

La Bibliothèque nationale possède, réunies en un précieux volume, deux des traductions de ce liseur. C'est sans doute l'exemplaire même qui a dû être présenté à Charles VIII en personne pour devenir un des ornements de la librairie royale (Bibl. Nat. Vélins 611). Quand on examine les admirables enluminures d'un tel livre, et d'autres livres plus anciens, on sent s'écouler la légende d'une Italie, source unique de beauté.

L'épître liminaire est ainsi adressée : «Au roy treschrestien Charles huitieme de ce nom guillaume tradif du puy en vellay son liseur treshumble recommandation.»

Comme Jean de Meung, qui, dans la préface de sa traduction de Boèce offerte à Philippe le Bel, avait énuméré ses précédents ouvrages, dont un original et quatre traductions, Guillaume Tardif rappelle tout d'abord qu'il a, composé pour son prince «un livre nommé compendieux de grammaire eloquence et rhetorique» car «Vegece en son prologue de lart militaire escript que nul autre ne doit choses meilleures scavoir que le prince de la chose publique».³⁴

Ne dirait-on pas que, dans l'opinion du «liseur», la chose la meilleure à savoir est cet art de bien dire, qui s'acquiert par l'étude de la rhétorique et que nos préfaces révèlent

³³ Ce prologue a été reproduit par M. Attilio Hortis : «Studi sulle opere latine di Boccacio.»

³⁴ Cette citation a bien de l'apropos; elle est évidemment fort commode aux rédacteurs de prologues adressés à des princes, mais on en avait si bien abusé qu'aucun prince ne pouvait manquer de la savoir par coeur.

comme étant le premier et le plus constant souci des traducteurs de cette époque?

Les autres ouvrages énumérés par Tardif sont tous des traductions.

Le prologue continue : «Et pour vostre royale majeste estre entre ses grans affaires recreer (sic) vous ay translate le plus pudiquement que jay peu³⁵ les facecies de poge.» Voici, mentionné pour la première fois, peut-être, encore que pour la forme, ce principe qui deviendra un des péchés capitaux des traducteurs du Grand Siècle : fausser au besoin l'original pour sauvegarder les convenances.

Après s'être recréé à lire l'édition ainsi soigneusement expurgée du licencié Florentin, sa royale majesté pouvait réciter l'office dans une autre traduction du fidèle «liseur», qui lui avait, à cet effet, composé un livre d'heures : «Et en icelles sont les sept pseaulmes que vous ay translates tout aupres du latin et presque si brief que le latin. Et les obscurites et difficultes ay par ung mot ou peu de mots exposees et declarees.» Evidemment le traducteur est fier de ce tour de force d'avoir été «presque si brief que le latin». Encore qu'il lui ai fallu, en conséquence, ajouter quelques commentaires pour éclaircir le texte.³⁶ Et la prologue reprend : «Vous ay aussi traduit lart de bien mourir. Auquel il vous plaist penser et entendre comme mortel que vous estes.»

Puis : «Maintenant vous ay en francoys mis les apologues de laurens Valla par luy latins faitz de ezope grec.» Comme le mot «apologue» n'était pas en usage en vulgaire français, il en donne tout de suite une définition, sans doute nécessaire à ses lecteurs, mais un peu trop concise pour être tout à fait claire : «Apologue est langaige par chose familiere

³⁵ En fait la traduction de Tardif est extrêmement osée. L'introduction biographique de 1877 aux «Apologues» en souligne l'audace, tout en en relevant l'agrément, autant que le beau et bon langage : «Les Apologues de Laurent Valla translates du Latin en Fracois et suivis des ditz moraulx par Guillaume Tardif du Puy-en-Velay, Professeur au College de Navarre et Maître liseur du Roi Charles VIII. Réimpression d'après l'exemplaire sur vélin de la Bibl. Nat. Le Puy-en-Velay et Paris, 1877, 8°.

³⁶ L'effort d'égaliser en français la concision du latin était généralement reconnu comme vain. Il n'y a guère que des essais sporadiques dans ce genre – notamment cinquante ans plus tard ceux de Barthélemy Aneau, qui s'en vante à plusieurs reprises.

contenant morale erudition.»³⁷ Il ne donne aucune indication sur sa méthode de traduire Laurent Valla dont il agrmente le texte avec un véritable don de conteur.

Les Apologues sont suivis d'une traduction de Pétrarque «Aucuns ditz moraulx et parolles joyeuses des nobles hommes anciens»,³⁸ que précède un prologue dans lequel le traducteur cite en la faisant sienne une réflexion de son auteur : «... comme lenui et fatigation qui est es pensees et operacions humaines est releve et recree par interposition de esbas et jeux : pareillement lenuy qui peut estre en narant ou recitant choses utiles et prouffitables est / recree et releve par ditz et paroles facecieuses et recreatives / A ceste cause mon tresdoutable et tressouverain seigneur apres la translation des apologues dessusdis ay converti mon entendement a vous translater sommerement et en brief aucuns ditz moraulz et paroles joyeuses des nobles hommes anciens.»

Trois impressions françaises de Dionysius Cato parurent avant la fin du siècle, toutes sans préfaces proprement dites, bien que l'édition sans indications typographiques que Pellechet (No 3430) suppose être de 1496, donne une petite déclaration préliminaire tenant lieu de titre. En voici la partie essentielle : «En ce petit livret est contenue une briefve et utile doctrine pour les simples gens laquelle est *prinse et compose* sur le cathon avec aucunes aditions et auctoritez des saintz docteurs et des prophetes et aussi plusieurs histoires et exemples auctentiques des saintz peres et croniques anciennes vraes et approuvees... peut lon intituler ce petit livre le miroir de regime et gouvernement du corps et de lame.»

A première vue, l'auteur semble annoncer qu'il aurait lui-même préparé, *ad usum vulgarem*, un commentaire riche de matière. Mais «*prinse et compose*» se rapporte d'abord à l'auteur du Cato moralisatus seu speculum regiminis cum commentariis Philippi de Pergamo. L'auteur anonyme de la traduction, cependant a, de fait, «pris et composé», lui aussi, sur le texte latin, l'exposant clairement, pour le mettre la la portée des «gens simples».

³⁷ Cette définition est isolée. Plus tard certains auteurs rédigent des listes de définitions de mots «nouveaux» dont ils se servent. Ceux qui en introduisent un trop grand nombre, surtout sans définition, sont vivement critiqués.

³⁸ Réédité en 1531 avec un titre modifié (le texte restant identique à la première édition) : «Faits joyeux et ditz memorables des nobles et sages hommes anciens.»

Son texte français est un des meilleurs exemples que j'aie trouvés de la méthode d'extension ayant pour but de «déclarer», c'est à dire, d'éclaircir pleinement le sens.

Trois éditions d'un livre tel que Le Grant Chaton, cela révèle chez le public une prédilection grandissante pour la philosophie morale. Aussi bien est-ce un livre de cette catégorie, au sens très large du mot, qui fut le grand événement littéraire du XV^e siècle finissant : «Das Narrenschiff», de Sebastien Brant, passa rapidement, grâce à une version latine, dans plusieurs vulgaires, mais ne fut nulle part accueilli avec plus d'enthousiasme qu'en France. Quatre éditions en l'espace de trois ans en donnent témoignage. Pierre Rivière en fut le premier traducteur, bien conscient de la difficulté de sa tâche, état d'esprit favorable pour bien traduire : «Moy indigne si *prins l'audace* de translater ce livre de latin en francois qui au paravant de la langue narragonnicque ou dalamaigne avait été *mis et rédigé* en latin par maistre locher et de pois reveu par maistre sebastien brant premier compositeur.» Je relève l'expression «mis et rédigé». De plus en plus on s'ingénie à trouver des équivalents, surtout sous la forme de couples de mots plus ou moins synonymes, pour exprimer la même pensée générale. «Mis et rédigé» est une trouvaille assez originale comme, dans le Cathon, «prinse et composé». Dans les deux cas, ces couples de mots me paraissent indiquer une nuance dans la pensée du traducteur, qui voudrait faire ressortir le droit qu'il revendique de rédiger et de composer la matière qu'il «transporte» dans sa propre langue. Il ne pouvait en être autrement chez des écrivains qui se piquaient de bien écrire.

L'année suivante, 1498, vit paraître à Lyon une nouvelle version dont l'auteur, Jehan Drouhyn, avait surtout en vue, dit-il, comme l'auteur du grand Chaton, les gens simples. «La rime est bonne et bien faicte, je nay pas ce fait par arrogance mais pour ce que la prose est plus familiere que la rime a gens simples. De plus il annonce «aucunes aditions nouvelles».

Deux éditions parurent encore en 1499 : une à Paris et une à Lyon. Le titre de l'édition parisienne est amplifié. Au lieu de la «Nef des folz» c'est «La grant nef des folz du monde». Le traducteur donne le prologue de maistre Jacques Locher qui «composa ce livre de suysses en latin». Le mot «composer» pouvait donc s'appliquer aussi bien au traducteur qu'à l'auteur même («Sebastien brant premier compositeur» : préface de Pierre Rivière). En outre, ce nouveau traducteur fait profession d'exactitude. Il a fait sa version «de latin en

francois selon le lettre»; mais non «de rime en prose», comme son prédécesseur.

La nouvelle édition de Lyon est celle même de Jean Drouhyn, de l'année précédente, «avec plusieurs satyres et aditions nouvelles adjoustez par le translateur».

Ces traductions du *Narrenschiff*, ou plutôt de la «*Stulfiera navis*» de Jacques Locher, remplissent la fin du XV^e siècle. Je n'ai pas trouvé de préface aux traductions parues pendant les quatre dernières années du siècle.

Le règne de Louis XII n'offre qu'un petit nombre de traductions contemporaines dont le tiers ne sont que des réimpressions. Parmi ce qui reste, une seule, celle des «Homélies de S. Grégoire le Grand» est d'ordre religieux : c'est une version anonyme sans préface. Une deuxième, «Le Platine en francois» «traite de honneste volupté»; à savoir, en premier lieu, de bonnes recettes culinaires. Une troisième encore, «Le Guidon des Parens», (Lanson : Guidon des Païens) étant un manuel de pédagogie pratique, ne pouvait guère non plus donner lieu à des discussions sur l'art de traduire.

Presque toutes les autres sont des traductions de poètes. Ces premiers essais de traductions poétiques constituent la vraie nouveauté de cette période et, de ce fait, méritent la plus grande attention et une étude spéciale.

Les treize premières années du règne de François I^{er} ne montrent pas une activité plus grande que les années du règne de Louis XII. Alors que le nombre d'ouvrages publiés en latin continue à monter rapidement, le français perd du terrain. Au contraire, en ces années, les Italiens assistaient au triomphe définitif de leur vulgaire.³⁹

Ce n'est qu'à partir de 1529 que le nombre des traductions commence à augmenter sensiblement. Cette activité ira s'intensifiant pendant plus de trente ans, jusqu'aux guerres civiles. Telle ou telle année, entre 1540 et 1560, verra paraître plus de traductions que n'en a produit tout le règne de Louis XII.

Avant d'aborder l'étude des traductions de poètes, je voudrais ramasser les bribes de théorie éparses chez les traducteurs d'autres ouvrages.

Panzer VII, p. 280, assigne la date de 1503 à la première impression (à Lyon) de la

³⁹ La proportion passait de 1/30 à 1/3 à Venise et de 1/3 à 3/1 à Florence.

traduction par François Dassy du «Dialogue treslegant intitule Pelegrin traitant de honneste et pudique amour etc.» De Caviceo. La Bibliothèque Nationale n'a pas d'édition antérieure à celle de Paris, 1527. Celle-ci contient un «proesme de lacteur (synonyme ici de traducteur) a treshaute et illustre dame ma dame Loyse duchesse de Valentinois». Le début est écrit dans un style fort précieux : «A l'excellence qui ma liberte en plus heureuse servitude a converti... ne suis seulement rendu obeyissant au tres honore precept et commandement quil a pleu a vostre excellence me faire de translater ce petit euvre intitule le pelegrin & le convertir de langue et idiomat Italique en nostre vernacule et familiere langue francoise». L'«excusation», toute conventionnelle qu'elle soit, est d'une tournure assez élégante. Elle se divise en deux parties dont la première est adressée à sa patronne : «Et si aucunes erreurs ou faultes y sont trouvees quil plaise a vostre haultesse les faire corriger et amender attribuant la coulpe diceulx a mon debil savoir & rude esperit : et nom pas au deffault de ma voulente.» La deuxième partie vise la critique qu'avec certitude il prévoit hostile. C'est le souci de la clarté, dit-il, qui l'a fait renoncer à une version littérale : «Bien certain suis que aulcuns me vouldront imputer navoir ensuy de point en point Litalique translation. Ce que jay fait pour exclaircir aucunes scabreuses et difficiles sentences : en accomplissant ce quil vous a pleu de grace me commander.» Le proesme se termine par une formule toute pleine d'urbanité courtoise qui doit certainement être d'influence italienne. Claude de Seyssel, un peu plus tard, dans le prologue de sa traduction de Justin, en fera son profit, et d'autres après lui : «Et mais que vostre serenite ce mien tout heureux labour plaise du deplaisir de tous aultres ay petite sollicitude et cure comme totalement studieux le vouloir et plaisir seulement accomplir de vostre magnanimite laquelle je supplie laltitonant conserver a jamais heureuse et prospere.»

Si cette préface de François Dassy ne contient pas l'allusion habituelle à la question du style c'est qu'elle est elle-même un petit modèle du genre. L'auteur devait être le premier à s'en rendre compte et à savoir qu'il n'avait rien à redouter de ce côté. La rhétorique du temps prônait un langage bien «aorné», bien fourni de substantifs harmonieux alignés deux à deux et s'avancant d'une cadence majestueuse, accompagnés d'un bel assortiment d'épithètes soigneusement choisies.

Il fallait un goût bien sûr, un tact très fin, pour cultiver un tel procédé sans se heurter aux écueils de l'emphase et de la plate monotonie. Les exemples ne sont pas rares d'écrivains qui, pris au piège d'une telle recette, gravissent assidûment tous les degrés du ridicule.

Comme contraste au style coulant, malgré sa préciosité, et véritablement élégant de Dassy, voici un passage tiré également du début d'une préface écrite à quelques années de distance (en 1516) par Michel de Tours, dont nous aurons à nous occuper bientôt à propos des traductions de poètes.

Michel de Tours évite d'abord les termes de préface ou de prologue trop ordinaires sans doute à son goût; il y substitue une petite paraphrase : «Epistre par maniere de preambule.» Puis il commence ainsi : «Vous plaise savoir que laffection de mon desireulx courage sentant vostre fructueuse desir marcher et me faire commander que je usse comme vostre subject a studieusement employer le sonolent labeur de ma stridente plume pour la trasser mener et conduyre sus les quatre tant elegans facundes uberans livres georgicaulx de virgille maron tout et affin quelle peult lescume du georgical propos en langue latine digeste recueillir.»

Ce langage a pour le moins le mérite de rester clair et d'être à peu près aussi amusant que la parodie qu'en fera Geoffroy Tory.

Par manière de contraste voyons de quel style pouvait écrire vers le même temps un des rares partisans de l'école littéraliste; le traducteur anonyme des «Sept saiges de romme» (Paris 1522).

Il veut expliquer l'effort d'extrême exactitude qu'il a fourni : «Et pource jay intencion de translater au plus pres de lentendement de celluy qui a le latin compose en contemplant aulcunes foys par vraye et semblable interpretacion la chose facilement faicte selon la signification du terme prose en latin qui plus signifie d'une chose en francoys reduicte pour estre plus entendable.» Aucune lueur de clarté française dans une phrase pareille; pas la moindre trace non plus de ce souci du style si généralement répandu à l'époque.

Les traductions nouvelles en prose sont rares à cette époque, et plus rares encore celles munies de préfaces où soit effleurée la théorie. Avant d'en venir au seul traducteur de grand renom, Claude de Seyssel, il y aurait lieu, cependant, de faire mention d'une courte

préface de Gilles Corrozet qui devait être plus tard un traducteur fécond.

«La prison damour laquelle traicte de lamour de Leriano et de Laureole» parut à Lyon (Olivier Arnoullet) en 1528. On y trouve une préface sous forme d'épître dédicatoire «a une dame». Gilles Corrozet avait le souci du bien dire mais il était encore très mécontent de ses efforts. Evitant le style «nud», au lieu de «translater» tout court, il écrit «convertir» ou «mettre et translater»; au lieu de «françois», il préfère dire : «notre vernacule et familière langue francoyse.» L'espagnol est «la langue castillane et espaignole»; l'italien «le Tuscan florentin». Malgré ces efforts il avoue trouver son ouvrages «pas de si ornee eloquence comme a ton excellence meritast estre presente car mes espritz sont trop indecens et mates... pourquoy je te supplie tresvertueuse dame que avecques sincere et jucond couraige vueille le petit present accepter en jugeant la mienne voulente premier que le deffault condampner».

Sous le règne de Louis XII (1498-1515), il n'y a guère qu'un nom à retenir : celui de Claude de Seyssel. Il travaillait pour le compte personne du roy, qui voulut garder pour lui et pour sa cour, le monopole des travaux de son fidèle serviteur et translateur. Ainsi, la première édition de son Thucydide ne parut qu'en 1527, cinq ans après sa mort. François 1^{er}, «de son propre mouvement, content d'en faire part aux princes seigneurs et gentilz hommes de son Royeaulme»,⁴⁰ en ordonna la publication.

Sa traduction de Justin ne fut imprimée qu'en 1559, exactement cinquante ans après sa composition.

M. Ferdinand Brunet a fait ressortir l'importance des préfaces de Seyssel, et en particulier de celle de la traduction de Justin, dans un article de la Revue d'Histoire Littéraire de 1894. Il a été le premier à appeler l'attention sur certaines analogies frappantes entre les idées de Seyssel en 1509 et celles de Du Bellay en 1549. Un même souffle d'enthousiasme semble animer les deux auteurs pour exprimer cette pensée grandiose que l'heure a sonné pour les Français d'illustrer leur langue et de l'élever au rang de celle des Grecs et des Romains. Si, selon l'expression de Du Bellay, l'office de l'orateur est «de chaque chose proposée élégamment et copieusement parler», alors, le debut de ce prologue de Messire

⁴⁰ Préface de Jacques Colin, secrétaire ordinaire du Roy.

Claude de Seyssel est en vérité un modèle du genre. Avec quelle «copie et richesse de parolles» n'invite-t-il pas ses compatriotes à amplifier, enrichir et «exaucer» leur langue, à la magnifier, illustrer et sublimer en s'inspirant de l'exemple de Rome dont la majesté «n'a été conservée sinon en usance et auctorité de la langue latine». Ainsi, la grandeur et la puissance de la monarchie française ne pourront se perpétuer que grâce à la perfection de la langue. Seyssel aurait-il pu écrire, en 1509, cette page de haute éloquence visant un but si audacieux, sans l'acharné travail stylistique dont tant de traducteurs nous ont révélé la continuité?

Seyssel poursuit en félicitant son roi de la peine qu'il prend «à faire translater en François les livres et traitez qui ont esté faits et couchez en langage Grec ou Latin... Car par ce moyen ceux qui n'ont aucune notice de la langue Latine, peuvent entendre plusieurs choses bonnes et hautes, soit en sainte escriture, en Philosophie morale, en Medecine, ou en Histoire dont auoyent aucune cognoissance sans cela».

Voilà tracé un beau programme de vulgarisation; mais Seyssel prêtait ainsi ses propres idées à son souverain.

Le prologue de la traduction de Justin ne se termine pas sans l'«excusation» d'usage; mais c'est au roi qu'elle est directement adressée : «Si vous supplie, Sire, tres humblement, que vueillez ce petit present prendre en gré, et ne vous arrester point aux fautes et difficultez qui peuvent estre en la traduction.» Il envisageait, cependant, la publication du livre, car il a de nombreuses critiques : «Et ne me soucie pas beaucoup si mes labours ne sont agreables à plusieurs autres mais qu'ils soyent à vostre goust – et me repute plus eureux que mes ravasseries, quelques rudes quelles puissent estre, soyent louees par vous seul, que si sans vous estoyent preschees par tout le monde.» Véritable écrivain comme il était, il sentait la rudesse de sa langue quand il la comparaît à l'idéal de perfection à la poursuite duquel il s'était voué. En terminant, il explique et défend sa méthode de traduire qui est de suivre de très près le «style du Latin» : «Si je vais imitant le style du Latin, ne pensez point, que ce soit par faute que je ne l'eusse pu coucher en autres termes plus usitez, à la facon des Histoires Francoises : mais soyez certain, Sire, que le langage Latin de l'auteur a si grande venuste et elegance, que d'autant plus qu'on l'ensuit plus de près, il en retient plus grande partie. Et

c'est le vray moyen de communiquer la langue Latine avec la Françoise. Ce qui se fait aujourd'hui en vostre royaume très diligemment et curieusement.»

Ce procédé, pour des écrivains de moindre talent, présentait des dangers qui devaient mener à des excès, et Geoffroy Tory, quelques années plus tard, raillait si bien des «escumeurs de latin», que Rabelais, ne trouvant mieux, en fit son profit, comme on sait.

Dolet, à son tour, dressera une de ses cinq règles contre cette tendance à latiniser.

Par la suite, la traduction française devait souffrir plutôt de l'excès contraire.

L'histoire de Thucydide parut en 1527 avec une épître de Jacques Colin «a la tresillustre et tres haulte excellence des princes et a la treshonoree magnificience des seigneurs et nobles Francoys». Le roi, disait-il, livrait aux imprimeurs certaines traductions manuscrites de «sa royale librairie voyant que la science des langues etrangeres nestoit *encores* generalmente espondue parmy la noblesse de son Royeaume».

Les nobles donc se préoccupaient d'apprendre le latin, le souverain ne les en décourageait pas, les latinistes triomphaient; le projet d'une illustration de la langue française à l'égal des langues anciennes semblait n'être plus que le rêve sans lendemain de quelques enthousiastes : d'un Nicolas Oresme de bonne mémoire, ou de feu monseigneur de Turin, Claude de Seyssel. Telle pouvait bien être l'opinion des lettrés à cette date de 1527.

Dans son prologue de traducteur, Claude de Seyssel explique d'abord pourquoi, précisément, il a choisi comme objet de son travail l'histoire de Thucydides, l'Athénien. L'unique raison qu'il en donne et sur laquelle il insiste par deux fois, si imprévue qu'elle semble du point de vue moderne, le paraîtra moins si on se rappelle ce qui a été dit déjà à plusieurs reprises au sujet de la préoccupation, si générale à cette époque, du beau style : c'est un thucydide professeur de rhétorique et d'éloquence qu'il a voulu présenter à ses lecteurs, ou, plutôt, à son roi : «Laquelle ma semble moult singuliere non pas tant pour la narration d'icelle histoire... comme pour la profundite et excellence des oraisons et harangues que lon appelle concions, contenues en icelles, qui contiennent enseignement universel de toutes choses grandes et toute lart et efficace deloquence... ma semble navoir riens fait par les translations precedentes se je ne translatoie ladicte histoire, qui tant est celebree par tous ceulx qui en ont eu congnoissance pour raison desdictes oraisons et concions.»

Il raconte ensuite comme il a failli abandonner son entreprise en raison des difficultés qu'elle présentait, «mesmement a l'intelligence dedictes oraisons et concions». La traduction latine de Laurent Valla lui a semblé aussi très obscure; mais il a été tiré d'embarras par Jehan Lascary grâce à l'aide de qui il a la conviction d'avoir fait un «chief deuvre en francoys». Il le dit une deuxième fois à la fin : «Si vous supplie treshumblement sire que vostre plaisir soit prendre en gre ceste translation et l'accepter pour le chef deuvre de mes labeurs en cest art de translater, mesmement histoires modernes.»

Le plan que Seyssel prêtait au roi Louis XII d'enrichir la langue vulgaire par des traductions de la Bible et d'ouvrages de philosophie morale, d'histoire et de médecine, ne devait se réaliser que plus tard. L'époque qui nous occupe est plutôt caractérisée par des traductions de poètes.

Cette question de la traduction des poètes, nous avons cru pouvoir, sans déranger sensiblement la suite chronologique de notre étude, la réserver jusqu'ici.

Ces traductions sont presque toutes en vers. Je n'en ai trouvé que deux qui soient en prose et cette double exception se peut expliquer facilement. Il s'agit des «Métamorphoses» d'Ovide, de 1500, et de «Morgant le Geant» de Pulci, de 1519.

«La Bible des poètes methamorphoze», est anonyme. L'auteur, qui travaillait pour le compte de Charles VIII, entendait faire avant tout, une oeuvre moralement utile. Il admet que les fictions «d'aucuns vulgaires» soient justement «reputees vaines»; mais, d'autre part, il insiste longuement sur l'utilité des fictions poétiques de «haute eloquence» car «delles les sages et grans clerks ont tire alegoriquement, moralement, historiquement ou realment aucunes verites moult profitables». Ayant cette fin en vue, il n'est pas étonnant qu'il ait choisi la prose et qu'il se soit accordé de grandes libertés : «Aucunes fables de petite efficace je obmectrey, mais au lieu delles selon mon petit sens je en mectrey dautres plus convenables au moins mal que je pourray.» Ovide, par ailleurs, est, dans cette traduction, un excellent chrétien : «Cy commence ovide son livre auquel invoque layde de la sainte trinite.»

«L'histoire de Morgant le Geant», une de ces fictions «reputees vaines», fut publiée en 1519. Le titre donne à entendre qu'il s'agit d'un livre fort édifiant : l'histoire d'un géant converti, qui «ayda a augmenter la sainte foy catholique». Aucune indication n'est donnée

concernant l'auteur, non plus que le traducteur. Le lecteur français pouvait croire qu'il avait sous les yeux une oeuvre originale. Ce roman, mis ainsi en prose, est à peu près de même étendue que le poème italien. De l'examen d'un certain nombre de passages, il apparaît que le traducteur, tout en conservant le sens général de son texte italien, n'éprouve cependant pas le moindre scrupule à supprimer, ou à ajouter, comme il lui plaît, sans qu'on puisse se rendre compte de ses raisons de faire ainsi. Il lui arrive souvent de résumer son auteur, comme aussi bien de le développer. Une courte citation permettra d'apprécier la méthode.

Orlando pichia e non vogliono asprire
Fin ch'a l'abbate a la fine pur piacque.

Quand Roland fut a la porte il heurta pour
soy faire ouvrir. Mais les religieux
nosaient ouvrir de paour que ce ne fust
lung des Geants : mais quand labe vit quil
perseveroit tousjours il lui demande qui il
estoit.

Après cet exemple de deux vers ainsi développés, voici les quatre vers immédiatement suivants qui se trouvent réduits en traduction à quatre ou cinq mots français

Entrato dentro, cominciava a dire.
Come Colui, che di Maria già nacque,
Adora, ed era Cristian battezzato,
E come egli era alla badia arivato.

Roland repondit quil estoit chrestien

Les deux strophes italiennes, de huit vers chacune, qui suivent ce passage, sont rendues en français par deux lignes. Tous les détails pittoresques se perdent; tout l'esprit de Pulci s'évanouit, comme son «humour»; aucune trace de son style ne demeure. On n'a plus qu'une suite à peu près incolore d'évènements romanesques.

Nous avons pu constater que ces deux traducteurs en prose s'étaient prévalus d'une très grande liberté. Le premier ne visait qu'à l'instruction et au profit moral de ses lecteurs. Le second ne prétendait qu'à leur amusement. L'un et l'autre esprits vont se retrouver dans les traductions en vers.

La première version de ce genre est un livre d'édification religieuse : «Les paraboles

maistre alain en francois» parurent chez Vérard, en 1492. L'auteur anonyme de la traduction se met d'abord en garde contre la critique des théologiens par une promesse d'exactitude : il aura soin de ne pas dénaturer la pensée de l'original :

«Et sil est aucun theologue
Ou autre qui die que je voys
Contre droit de mettre en francois
Ce livre / honneur sauf il arrogue
Puis que le francois ne desrogue
En rien la parole latine
Ainsi que premier au prologue
Du commencement ie le signe.»

Son «excusation» se fonde, comme c'est souvent le cas, sur le fait qu'il travaille pour le roy.

«Le latin est fort familier
Mais toutesfois si je devie
General et particulier
De moy excuser ie supplie
Je ne le fais point par envie
Mais en fin que au roy ie le donne
Priant Dieu quil donne bonne vie
A ceux qui ament la couronne.»

Dans la dernière strophe de ce prologue en vers il annonce en quelques mots quelle sera sa méthode.

«Pour servir de texte et de glose
Affin quon ne die que ie mens
Le teste rigmerai. La prose
Je ferai selon les commens
Affin que tous les elemens
De la lettre puisse expliquer

A ceulx pui leurs entendemens
A mes ditz voudront appliquer.»

Il promet le texte et le commentaire, la rime et la glose; mais il donnera davantage, car en fait de glose il fournira double mesure, ses «rimes» mêmes étant dans une grande proportion composées de gloses combinées avec le texte, qui dans l'ensemble est assez bien rendu.

Au début, avec assez de régularité, deux vers français correspondent à un vers latin. Plus loin le rapport change; il ne faut pas moins de quatre à cinq vers français pour rendre un vers latin. Ça et là, j'ai relevé, par exemple :

6 vers latins	28 vers français
8 " "	32 " "
8 " "	43 " "
10 " "	40 " "

Approchant du terme de son ouvrage il paraît pressé d'en finir; car il est alors fréquent qu'on trouve douze vers latins rendus seulement par dix, ou même par huit vers français, chose qu'il lui était véritablement impossible de faire sans «desroguer la parole latine». Ce qu'il y a de particulièrement marqué ici c'est le système de développement pratiqué pour éclaircir le sens.

Selon l'abbé Molinier⁴¹ c'est vers 1492 qu'Octavien de Saint Gelais, alors âgé de 24 ans, et travaillant lui aussi pour Charles VIII, fit sa célèbre traduction de l'Enéide, qui ne devait être imprimée que plus tard. Nous pourrions mieux apprécier sa version (et aussi sa traduction d'Ovide) si nous voyons d'abord ce qu'étaient quelques autres traductions de poètes parues à cette époque.

«Ovide. De arte amandi. translate de Latin en Francois. Imprime nouvellement (Genesve, s. d., goth.). Comme c'est une traduction anonyme et sans préface, il faut, pour se faire une idée de la méthode, examiner la pratique; ce qu'il est facile de faire, grâce aux vers latins imprimés en marge. De dix à quinze pour cent des vers de l'original sont choisis,

⁴¹ Mellin de Saint-Gelais, Paris, 1910, in-8.

non pour les traduire, mais pour les paraphraser. C'est donc en dépit du titre une adaptation au sens large du mot, et non une traduction. Les contresens, soit voulus, soit fortuits, sont fréquents et souvent fort amusants – Du vers «Et fora conveniunt quis credere possit amori» cinq mots sont laissés de côté et pour la traduction des deux autres, c'est moins le sens que le son qui a servi de guide :

Ou aux foires où elles vont
Ou es moustiers où elles sont
(Veneris de marmore templo)

Si lointaine que soit sa ressemblance à l'original, cette adaptation n'est pas sans mérite. Voici un passage qui a de l'agrément :

Mais garde quau moustier ne bees

Car la ne doibt on arurer
Non pourtant la peus trouver
Mainte belle mignote dame
Qui a moult tost gette par mame
Un doulx regard plaisant joyeux
Qui fait coeur d'homme gracieux.
Se mes commandz ne tiens a gabz
Les nottes noubies tu pas
Ne karolles ne les dances.

Ce qui prouve que cette version a dû faire, c'est qu'on la réimprimait encore au milieu du XVI^e siècle. Je l'ai trouvée de nouveau à la suite d'un volume de vers latins de Théodore de Bèze : «Theodori Bezae Vezelli poemata» : «Ovide de l'art d'aymer translate de Latin en Francois Avec plusieurs autres petitz oeuvres. Le tout mieux que par ce devant reveu et corrigé A Paris Par Estienne Groulleau 1556.

Cette édition est identique à la précédente sauf pour l'orthographe et pour d'assez nombreuses erreurs ajoutées par manière de corrections. Cette prétendue translation, qui n'est qu'une paraphrase très développée d'une petite fraction de l'original latin, en est cependant beaucoup moins éloignée que celle à laquelle sont consacrées plusieurs pages fort

intéressantes de l'«Histoire Littéraire de la France», (Tome XXIX pp. 456 sqq.).

Le traducteur d'Ovide badine et nous amuse; les traducteurs de Térence auxquels nous venons maintenant, moralisent et nous instruisent.

La première édition du «Therence en francois, prose et rime, avecques le latin» a paru, sans date, chez Vérard, entre 1500 et 1503.⁴² L'édition de 1539, que j'ai examinée, porte comme titre : «Le grant Therence en francois tant en Rime que en Prose.» D'après le long sous-titre, la valeur du livre consistait dans son contenu de philosophie morale et partique : «... le livre tresplaisant et joyeux contenant diverses sentences... auquel livre vous apprendrez maintes choses subtiles et sous enseignemens pour linstruction tous de quelque estat quilz soient.» Le «prologue du translateur» souligne la même idée :

«Selon mon sens peu pourveu de science
A translater iay mis mes estudies
Plusieurs beaulx ditz et parolles flories
Contenues au livre de Therence.»

Plus loin, revenant sur la même idée, il déclare avoir travaillé

«Pour esveiller aussi lentendement
Des auditeurs par ditz et parabolles
A beau parler et elegantement.»

Cette traduction a été étudiée en détail par M. Harold Walter Lawton dans une thèse récente sur Térence en France au XVI^e siècle (Paris, 1926). – Son jugement est dans l'ensemble, extrêmement sévère : «une analyse complète, dit-il,... ne serait qu'un catalogue de textes mal compris, mal lus, de gloses, d'insertions explicatives qui nuisent souvent au sens, de lourdeurs, d'anachronismes.» M. Lawton, comme d'autres auteurs de monographies, fait ici la confusion de prendre comme un procédé personnel ce qui était au contraire la pratique générale et d'ailleurs à peu près inévitable de tous les traducteurs de cette époque et même de l'époque suivante. La sévérité de son appréciation ne donne que plus de prix à l'unique qualité qu'il reconnaisse en cette version et qui réside dans le rendu des «sentences» et des

⁴² Selon Lawton, ouvrage cité p. 45.

«ditz moraux». «N'en doutons pas, dit-il, les sentences furent bien rendues parce que les traduire fut une oeuvre d'amour, où le traducteur trouvait moyen de satisfaire un des penchants communs aux hommes de son temps.»

Nous avons vu les essais de traduire Ovide et Térence aboutir à un échec relatif. On doit donc s'attendre d'avance à une défaite plus marquée quand il s'agira de s'attaquer au plus grand et au plus difficile des poètes anciens : à Virgile.

Deux traducteurs ont fait cette tentative, Octavien de Saint Gelais et Guillaume Michel de Tours dont les oeuvres se trouvent réunies dans de nombreuses éditions.

Michel de Tours, bien que postérieur en date, se rattache davantage aux méthodes traditionnelles de paraphrase et de développement que nous avons rencontrées à peu près partout jusqu'à présent et d'une manière encore plus marquée chez les poètes que chez les prosateurs.

Au moment d'entreprendre la traduction des Géorgiques, Michel de Tours, conscient des difficultés presque insurmontables de sa tâche, se demande quelles qualités il faudrait pour traduire un poète dont «les mètres célébramment reluisent». Aucune hyperbole ne lui paraît suffire dans son effort d'exprimer les dons nécessaires à celui dont l'audace ne reculerait pas devant une telle entreprise : la plume daymant pour les escrire : la voix de tous les bons cloquens poetes : et autant de papier ou tableaux quavoit Hesiodus le grec a semer les gestes et cronicques quasi de tous les princes : heros : et seigneurs...»

On sourit, mais on est touché de le voir si sincère, si candide, brûler de se mettre déjà en esprit au ton de son modèle.

Après cet envolée dans le sublime, il redescend un instant sur la terre, pour dire qu'il importe de ne pas perdre de vue l'utilité des Géorgiques traitant de «la mode souveraine de culturer les champs : les arbres : les vignes : et gouverner les mouches à miel dictes abeilles».

Dans une deuxième épître, il se montre de nouveau comme accablé du sentiment de son insuffisance. En vérité, ce n'a été que pour «obéir à son tres chier seigneur maistre pierre avocat au parlement : et prieur commandeur du prieure de la Voulte», qu'il a osé mettre les Géorgiques de Virgile de «sermon metrical et latin en langue maternellement alectee» : «cela ay faict de ceste euvre totalement indigne veu et congneu quil falloit ung translateur plus

enivre du iust dorature sans degre de comparaison que pas ne suys pour convoquer et aller querir jusques en hypocrene la fontaine sacree sur le mont parnassus en la region Daonias en des champs elysees les neuf muses poetiques qui a vostre requeste sont descendues pour moy ayder...»

Vers la fin de cette épître, il supplie son patron de ne pas juger en rigueur son travail et de lui pardonner son «langage mal digeste» (en dépit de l'aide des «neuf muses poétiques»!).

Presque tous les traducteurs se sont sentis humbles devant la tâche de rendre en leur langue des oeuvres dont la grandeur les pénétrait. Mais il s'agit ici de traduire, pour la première fois, un des grands poèmes du plus majestueux et du plus vénéré des poètes antiques. On sympathise à l'attitude timide de Michel de Tours, à son horreur sacrée, au courageux élan de son audace. Au terme, il est rempli de la crainte d'avoir échoué, mais, du moins, l'honneur de la tentative lui demeure : *magnis tamen excidit ausis.*—⁴³

Sa traduction des Bucoliques avait été publiée deux ans plus tôt, en 1516 : mais sans préface. On est d'autant plus satisfait de voir par le prologue des Géorgiques en quelles dispositions il abordait sa tâche et de quelle manière il concevait l'office du traducteur. Ce sont les Bucoliques que peuvent donner le mieux, semble-t-il, la mesure de son talent de traducteur poète, car comme poète il a un talent que sa prose ne laisserait pas deviner. C'est de cet ouvrage que nous voudrions tirer un exemple bien expressif de sa pratique.

«Toy tytirus comme tresbien scavons
Moult lentement soubz lumbre doulx et tendre
Tes ioyeux chantz fais aux pasteurs entendre
Par vers si pres du tymbre darmonie
Que les forestz y prennent melodie⁴⁴

⁴³ «Si tomba il ayant fait haulte emprise» traduisait Marot, «Au moins de haulte entreprise, il decheut», corrige son contemporain et émule, Barthélemy Aneau. – «La gloire du dessein console la misere», écrivait sous la forme d'un élégant dicton Renouard, au XVII^e siècle – «il tomba du moins victime d'une noble audace», écrit un traducteur plus près de nous. (Collection Didot, 1876.)

⁴⁴ «Que les foretz y prennent symphonie» : Variante de l'édition de 1529.

Tant doucement que le boys qui resonance
Ses fleurs respand et en louye sonne
Les beaulx respondz decho par nom nommee
Nymphes des dieux es forestz renommee
Qui trebien scet sans poinct se repentir
Tes chants doubler et faire retentir
Le nom pareil dune muse lucide
Pour les donner a ton amarillide.»

Ces treize vers sont faits pour rendre un vers et demi de l'original.⁴⁵ Et cependant la piété du traducteur a retrouvé et fixe là un certain écho lointain de l'harmonie virgilienne.

Un hexamètre latin est en général représenté par 3 à 6 déca-syllabes français; mais il y a beaucoup de vers comme nous venons d'en citer qui offrent au traducteur l'occasion d'enjoliver bien au delà de cette proportion. Et on constate que les 84 vers de l'églogue latine se trouvent rendus par 347 vers français.

Comme c'est souvent le cas à cette époque, les vers latins accompagnent en marge la version pour la commodité du lecteur. Ceci semble indiquer que ces traductions n'étaient pas destinées seulement aux «simples gens» «non latins», mais aussi à des gens cultivés pouvant faire la comparaison de la version au texte et apprécier l'effort du traducteur.

Moins poète que Michel de Tournes, c'est avec un esprit moins exalté, plus positif et plus terre à terre, qu'Octavien de Saint-gelais aborde Virgile. Il le considère plutôt comme l'historien des premières origines et de l'établissement de Rome. Sans doute, il sait bien apprécier son «hault stille», mais dans la traduction de l'Enéide, ce qu'il voit surtout, c'est un à propos historique. La matière et le propos du poème, dit-il, lui semblent en conformité avec les temps modernes «voire aux choses qui ores sont».

Vers le même temps, un anonyme publiait «le livre de quinte curce des faits et gestes du grant Alexandre». (Vérard, s. d.), et il faisait précéder ce livre d'une préface toute

⁴⁵ Tu Tytire lentus in umbra Formosam resonare doces amarillida silvas.

politique dans laquelle il adjurait le Roy de devenir un autre Alexandre pour conquérir le monde «a la saincte foy catholicque» : «Vous qui aimez mieulx les armes et les ames que les danses ne les dames regardez quel throsne de gloire vacquant et appareille a honneurs mondains vous attend.»⁴⁶

Saint Gelais, comme un écho du même esprit, dédiant sa traduction au roi, pense tout d'abord à la lui présenter comme le récit des «faitz et gestes des anciens premiers fondateurs de Lytalie nobles troyens».

Ceci montre que ce n'est pas aussi purement que pour Michel de Tours l'enthousiasme poétique qui portait Saint-Gelais à traduire Virgile : «Telle matière et tel propos me semble assez conforme au temps moderne voire et aux choses qui ores sont... et concluz lors dardant desir si force aucoeur ne me deffaut icelluy livre translater de son latin hault et insigne de mot a mot et au plus pres et de le mettre en langue francoyse et vulgaire.»⁴⁷

Dans l'étude détaillée qu'il lui a consacrée, M. Johannes Mohr fait ressortir, que si Octavien de Saint-Gelais ajoutait beaucoup à Virgile, il en retranchait peu, bien qu'il ait parfois omis jusqu'à quatre vers lui présentant, semble-t-il, trop de difficulté. En vérité, si on compare Saint-Gelais aux autres traducteurs de son temps, il faut convenir qu'il s'est montré relativement fidèle à son programme de suivre son auteur mot à mot. L'examen de M. J. Mohr se résume dans ce jugement porté sur l'ensemble de l'Enéide de Saint-Gelais : «eine infreiwillig parodierende Paraphrase.»

La sentence de M. J. Mohr s'appliquerait plus rigoureusement à des versions qui paraîtraient plus tard : à l'Homère de Samxon, par exemple, (1530) et surtout à la sympathique et ridicule Enéide de la dame Helisenne de Crenne (1541).

Avant de s'appliquer à l'Enéide, Octavien de Saint-Gelais, en 1492, à la sollicitation

⁴⁶ Dans une seconde édition, cette préface a été réimprimée moins le passage se rapportant à la préférence du souverain pour «les armes et les ames», plutôt que pour «les danses ne les dames». Elle est adressée cette fois à François 1^{er}.

⁴⁷ Le rythme monotone et un peu mécanique de cette prose fait pressentir le défaut de poésie des traductions venant de cette plume.

personnelle du roi de France, s'était essayé à une traduction d'Ovide, qui ne fut publiée pour la première fois qu'en 1500. La première édition que nous ayons pu voir est celle de 1505, non mentionnée dans Lanson, qui porte ce titre : «Les XXI epistres dovide transatees de latin en francoys par reverend pere en dieu monseigneur levesque dangoulesme» (Paris, Jean Trepperel). J'ai comparé cette édition à celle de 1525 et plus particulièrement à celle de 1546 (Paris, Nicolas Duchemin) où les epistres sont «nouvellement reveues et corrigees outres les precedentes impressions». Les «corrections» promises sont en effet de Charles Fontaine, qui fut poète et surtout traducteur. Ses corrections, nonobstant ses généreuses promesses, se réduisent à restituer le texte des anciennes éditions plus ou moins altéré dans les suivantes. Il y a bien; deci, delà quelques petites retouches, mais sans importance. Cette traduction d'Ovide permet de constater que déjà, à cette époque, Saint-Gelais s'attachait à suivre d'assez près le texte, non sans se permettre toutefois, de temps à autre, de petites additions et des enjolivements, mais sans jamais s'accorder les libertés si larges que la pratique générale autorisait.

Nous en donnerons à témoin un petit exemple tiré de l'édition de 1546 et choisi parce que plus qu'ailleurs on y trouve le genre de modifications que Charles Fontaine, correcteur, affectionnait. Epître XI vers 59-62 :

Ipsa quoque incalui; qualemque audire solebam
Nescio quem sensi corde tempto Deum
Fugerat ore calor, macies adduxerat artus
Sumebant minimos ore coacta cibos.

Saint-Gelais rend par 10 vers décasyllabiques ces 4 hexamètres latins qui auraient fourni à un Michel de Tours l'occasion d'en faire le double :

Le feu d'amour en mon coeur allumay
Premierement craintive et honteuse
Sentit le dart damour chevaleureuse
Et fut en moy embrasele tison
D'ardent desir soubz celce prison
Tes grans douleurs et autres vertus maintes

En ma pensee a peu pres furent painctes
Je commencay perdre tainct et couleur
Comme surprise en amoureuse ardeur
Maigre devins pasle fletrie et blesme
Comme maistresse de moi-mesme.⁴⁸

⁴⁸ Les 3 derniers vers ont été légèrement retouchés par Charles Fontaine. Saint-Gelais avait écrit :

Comme saisie damoureuse douleur
Je devins maisgre pasle flestrie et blesme
Comme nompas maitresse de moimesme.
Il y a quelquefois 50 vers sans retouches, excepté pour l'orthographe.

III

Dans l'avant-propos de cette étude, il a été fait allusion à une faute d'appréciation que les critiques modernes ont généralement commise, à propos d'un des procédés de style des vieux traducteurs; procédé qui consiste dans l'emploi simultané de deux mots équivalents ou synonymes pour rendre le même mot ou la même idée de leur texte.

Il convient d'y revenir avec quelques détails, car l'examen de ce point révèle immédiatement une autre erreur des mêmes critiques touchant la forme elle-même de ces oeuvres anciennes.

Déjà en 1635 Bachet de Méziriac, triomphant d'Amyot, lui reprochait un excès d'«additions superflues», qui, sans gêner véritablement le sens, n'apportaient cependant au discours «ni plus d'ornement, ni plus de clarté». Et il disait : «Amiot ajoute des mots inutiles à tout propos, s'étant imaginé, comme j'estime, que par le fréquent usage des synonymes il enrichiroit merveilleusement son langage, car il abonde en synonymes, et en use avec si peu de modération, que toutes ses périodes en sont enflées, comme on peut voir à l'ouverture du livre. C'est avec cette licence qu'il dit sans rougir; la *haine* et la *malveillance*, l'*heur* et la *prospérité*, *serf* et *esclave*, *dommageable* et *nuisible*, *régir* et *gouverner*. Et enfile ainsi plusieurs mots qui ont une même signification et dont un seul suffirait pour exprimer parfaitement le grec.» Méziriac voit là faute sans doute facile à corriger, mais défaut de style à ne pas tolérer et qui de plus «tient de la perfidie» puisque par là le lecteur peut «faire un sinistre jugement de ce judicieux auteur» qu'est Plutarque, «conjecturant par la traduction françoise que le texte grec est aussi rempli de synonymes».

Tout près de nous, un critique aussi averti que M. Hauvette (Bull. ital., 1908, p. 312) reproche à Louis de Beauvais, traducteur ancien de Boccace, «la tendance à rendre un même mot par deux équivalents».

Il suffit d'un simple coup d'oeil sur les fragments de textes produits au cours de notre étude, pour voir déjà qu'aucun traducteur n'a seul employé, ni même inauguré ce mode d'écrire dont l'usage, dès avant la fin du XV^e siècle, s'était généralisé. Les critiques modernes sont trop enclins à le considérer comme caractéristique des traducteurs du XVI^e siècle, voire même de tel traducteur pris individuellement. On le retrouve, en effet, bien que sporadiquement, même au XIV^e siècle.

Berchoire (vers 1350) traduisant le prologue de Tite Live écrivait : «les nouveaulx scripteurs cuident et opinent dire et reciter tousiours aucune chose plus vraie et plus certaine...» Un peu plus loin il rendra «se conficiunt» par «elles consument et degastent soy mesmes».

Jean Golein, en 1370, dédia sa traduction de Cassien au «roy Charles qui *tient et gouverne le royaulme et empire de France*». En écrivant ainsi, il n'était sous la contrainte d'aucune exigence de traduction.

Nous voyons Nicolas Oresme employer, dans une seule phrase de préface, les expressions suivantes : «choses pesantes et de grande auctorite sont delectables et agreables à lire...»

Habitude de langage, cadence de la phrase, peuvent expliquer souvent le choix de tels redoublements; mais il est évident, parfois, que l'écrivain y a eu recours pour mieux dégager la plénitude de sens du mot qu'il avait à traduire; de sorte que, ce qui peut paraître un excès opposé à l'exactitude, n'est souvent que la satisfaction d'un scrupule d'être plus fidèle.

Oresme, ayant à traduire le mot «decernent», unira un néologisme au mot français qu'il éprouve insuffisant; et il traduit : «decernent et determinent.»

Le traducteur anonyme d'Arecio proteste à Charles VII qu'il n'est «ignorant et non sachant» – parole qui fait songer à une expression de Saint-Gelais s'adressant à Charles VIII (Epîtres d'Ovide) : «par peu scavoit et beaucoup ignorer» – où on retrouve la cadence quelque peu artificielle et froide qui est propre à Octavien.

Entre d'innombrables exemples, relevons au hasard :

Chez Hersin (1489) : «... tres elegantement et aorneement fait et compose... a este translate... a la priere et requeste daucuns...»

Chez le traducteur anonyme de Josèphe : «... la guerre et bataille» (bellum)... a la louenge... de toute la court celeste de paradis...»

Gaguin, au début des commentaires de César, offre en quelques lignes plusieurs exemples du procédé. Ayant à rendre le mot «virtute» il traduit : «en force et vaillance» pour ne rien perdre du sens. «Cum germanis» est rendu par : «contre les germains et allemans» – Il combine le terme général et particulier. «Suis finibus» par : «leurs terres et seigneuries».

Il concrétise. «Ad effeminendos animos» est traduit : «a amollir leurs couraiges et faire lasche». Il explicite.

Cette pratique conduit directement à la paraphrase; et un bel exemple nous est fourni par «Le grant Chaton» (1492 et 1496). Il s'agit de rendre le texte : Cum animadverterem quamplurimos homines errare graviter in via morum... Nunc te fili carissime docebo quo pacto mores tui animi componas.

Et voici la traduction, qui, en voulant épuiser le sens, réalise un petit commentaire, et comme une sorte de méditation :

«Quant je pensay et consideray en mon couraige que plusieurs gens erroyent griefment en la voye de bonnes moeurs et de bonnes doctrines...⁴⁹» «Et pour ce mon tres chier et bien aime filz je tenseigneray et demonstreray clerement ces enseignemens et commandemens que cy apres orras la forme et maniere comment tu pourras regir et gouverner ton corps et ton ame en ce monde tant es biens esperituelz comme es biens temporelz...»

Le «grant Chaton» pousse evidemment le procédé à l'extrême. Il y aurait peut-être à noter que cette manière de s'exprimer par synonymes et équivalents pourrait se retrouver dans le parler populaire d'aujourd'hui en France. (j'ai perdu mon travail et ma peine; recevez mes voeux et mes souhaits; je suis heureux et content; avec joie et plaisir; mes respectueux hommages, etc...).

Ces procédés d'insistance, de répétition, d'amplification par voie d'équivalents, loin d'être des travers personnels à tel ou tel traducteur, nous sont apparus comme des auxiliaires de la clarté. Consacrés par un long usage, on en est venu peu à peu à les considérer comme des éléments du beau langage. Ceci est si vrai qu'ils ont fini par être codifiés.

Pierre Fabri, dans son «grant et vray art de pleine rhétorique»⁵⁰ est, dès avant 1521

⁴⁹ L'édition de 1492 traduisait, peut-être par inadvertance, «morum» uniquement par «bonnes doctrines».

⁵⁰ La première édition de ce ouvrage étant extrêmement rare a été réimprimé à 50 exemplaires, par la Société des bibliophiles Normands – s. 1. 1890, avec introduction, notes et glossaire par A. Héron. Le titre complet mérite d'être transcrit : «En l'honneur glorie et exultation de tous amateurs de lettres et signamment de eloquence. Cy ensuit *le grant et vray art de pleine rhétorique*. Utile

le témoin de ces pratiques, qu'il érige en recettes, en conseils, en préceptes : Nous citerons deux passages de cet ouvrage qui touchent de près aux questions que nous avons soulevées : «Polisseure se faict quand on demeure sur une mesme matiere, mais il semble que l'on vueille muer, affin que la sentence soit mieulx aorne, comme une chose dicte se redict plusieurs foys, mais en aultres termes en disant : garde toy de mal faire; fay tousiours bonnes oeuvres; suy les bons; fuy les mauvais. Item : il est tant content de sa personne, tant outrecuyde, tant hors de sens, etc...» «... Seconde regle pour la narration : se la matiere est briefve et obscure, l'on la doibt croistre et clerement faire entendre; la tierce, se la matiere est longue et clere, on la doibt abreger et couvrir, placer ou taire les parties nuysantes.

«Et nota que, quand l'on parle a grans gens et clers, l'on doibt elegantement abreger quelque matiere que ce soit, et quand l'on parle a simples gens, l'on doibt clerement et entendiblement croistre son compte et allonger.»

«L'on peut croistre son compte en plusieurs manieres. La premiere se appelle interpretation, c'est quand l'on pourroit dire en briefves parolles, il est ample par aultres termes et de plus grande declaration. Exemple de ceste cy : «Jesuschrist nasquit de Marie», il sera creu en aultres termes plus longz ainsi : «Nostre sauveur et redempteur Jesus pour nostre salvation est ne de la tressacree glorieuse et Vierge Marie...»

«Item, l'on croist aornement son compte quant avec la substantif l'on met son adjectif, comme «chevallier hardi, prince puissant, belle femme, plaisant enfant etc...»

«L'art d'abreger est aujourd'hui plus plaisant, car les auditeurs se resiouyssent de ouyr brief et mieulx retiennent, et se fait en evitant les manieres dessusdictes de allonger et de garder ses principaulx poinctz de sa matiere sans vaguer...»

proffitable et necessaire : a toutes gens qui desiderent a bien elegant parler et ecrire. Compille et compose par tresexpert scientifique et vray orateur *Maistre Pierre Fabri*. En son vivant cure de *Meray* et natif de *Rouen*. Parce quel ung chasun en pourra facilement et aoneement composer et faire toutes descriptions; tant en prose comme en rithme. Cest assavoir *en proses* comme oraisons Lettres missives epistres sermons Recitz collations et requestes. A toutes gens e de tous estatz. *Item en Rithme*, chantz rolaulx ballades rondeaux virelays chansons. Et generallement de toutes sortes Tailles et manieres de composition. Imprime a Rouen. XVII jour de janvier. 1521. avant pasques. Pour symon Cruel libraire demurant audit lieu. au portail des libraires. Cum gratia et privilegio regio.

Souci de clarté, souci de style, ces deux préoccupations sont constamment en perpétuel rapport d'interdépendance, parce qu'ils sont comme les deux aspects d'un unique effort pour façonner une langue capable d'exprimer pleinement toutes les nuances de la pensée et de la sensibilité. – Cet effort est si constant et si unanime qu'on est surpris quand on rencontre certains jugements de nos contemporains.

Dans une thèse de 1896 sur le grand traducteur du XVI^e siècle, Loys le Roy, M. Becker, tentant une esquisse beaucoup trop vaste de l'histoire de la traduction, disait en substance (P. 78) : «Les interprètes s'attachent au fond, très peu à la forme.»

En 1904, c'est Ferdinand Brunetière, qui ne craint pas d'écrire : «En des temps où, comme alors, on était peu sensible à ce qui s'évanouit de la grâce ou du charme, de l'élégance ou de l'originalité de la forme, dans le travail même de la traduction on n'en était que plus avide ou plus curieux de la solidité du fond.»

Faisant écho à ce jugement léger d'une grave autorité, M. W. Lawton, dans son «Térence en France au XVI^e siècle», écrivait encore, en 1926 : «La traduction s'est faite jusque là (i. e. jusqu'à Dolet) avec plus de souci pour le fond que pour la forme, sans que le traducteur se donnât la peine de produire une oeuvre d'art.»

Ainsi, les traducteurs du XVI^e siècle n'auraient été qu'une cohorte d'écrivains sans goût, ne se souciant ni du style de leurs auteurs, ni de la forme de leur propre travail et ne visant qu'à satisfaire la curiosité d'un public désireux de puiser la science aux sources antiques.

On sent assez ce que de tels jugements ont de superficiel et d'arbitraire. Il y a injustice et ingratitude à méconnaître le probe labeur de ces bons ouvriers de la langue.

Conclusion

Nous avons abordé cette étude dans une parfaite indépendance d'esprit, et sans aucun parti pris, nous efforçant d'écouter uniquement le témoignage direct des traducteurs mêmes.

Nous avons été d'autant plus vivement impressionné par la force et l'insistance avec lesquelles se sont manifestées dans les oeuvres étudiées, deux tendances fondamentales de l'esprit français : un besoin impérieux de clarté et le constant souci du style se rattachant très intimement à ce besoin de clarté.

Cela nous a fait discerner un sens pour ainsi dire nouveau au mot de Rivarol : «toute traduction française est une Explication.».

NOTICE BIOGRAPHIQUE

Je suis né, le 13 janvier 1879, à Philadelphie, de Joseph Hart Larwill L. L. D., et de Jessie Mary Peters, fille d'Édouard Peters I. C. S., de Londres.

Au terme de mes études secondaires, dont trois années en France, et trois années en Allemagne, je m'inscrivis à l'université de Louvain, que je quittais, en 1898, avec le certificat de première année de candidature en sciences morales et historiques et le baccalauréat en philosophie de l'Institut Supérieur de Philosophie.

De retour en Amérique, je reçus, en 1900, à l'université Princeton, le grade de B A. De 1901 à 1903, je suivis, à l'université Johns Hopkins, des cours de linguistique générale et de langues et littératures française, anglaise, allemande, italienne et espagnole. Je continuai mes études philologiques et philosophiques aux universités de Goettingue (2 semestres), Berlin (3 semestres), Oxford (3 terms) et Munich (3 semestres).

N'envisageant point, à cette époque, la carrière de l'enseignement, je ne poursuivis pas l'obtention du doctorat.

De 1915 à 1920, j'occupai la chaire de langues romanes à Kenyon College, Gambier, Ohio.

Les années 1921 à 1929 furent passées en Europe, surtout à Paris, où je me livrai à des recherches particulières.

En 1929-30, je fus, pendant une année, "lecturer in French Civilization", à l'université de Californie, à Los Angeles, d'où je fus rappelé à Kenyon College pour occuper de nouveau la chaire de langues romanes.

Depuis quelques années, je prépare une histoire des théories de la traduction en France et le présent travail en est le début.

Je désire ici remercier mon ami M. Eugène Hallet, dont la science bibliographique et la longue pratique des bibliothèques de Paris, m'ont été d'un précieux secours, ainsi que mon ami et collègue M. W. Ray Ashoford, "Associate professor" de langues romanes à Kenyon College, qui a bien voulu m'aider dans la révision des épreuves.

En terminant, je tiens à dire combien je reste sensible à la manière si bienveillante et cordiale avec laquelle j'ai été accueilli par la Faculté de Philosophie (I^e Section) de l'Université de Munich, en particulier de la part de M. le professeur, Geheimrat Karl Vossler.

O U V R A G E S C O N S U L T É S

A. TRADUCTIONS EXAMINÉES.

- 1) Anonyme Le livre de boece de Consolation de philophie compile par Reynier de S. Trudon et translate de latin en francois par un honeste Clerc.
Bruges. Colard Mansion, 1477, in-fol. (Pellechet, 2549).
B. N. Rés. R. 86
- 2) Macho, frère Julien et Farget, Pierre
Maz. inc. 173 Nouveau Testament veu et corrige par Julien Macho et Pierre Farget.
Lyon, Bart. Buyer, 1477, in-fol.
- 3) Macho, frère Julien,
Maz. inc. 203 Nouveau Testament vu et corrige par venerable frere Jullian.
Lyon, Buyer, 1478, petit in-fol.
- 4) Anonyme Guidon de la pratique en Cyurgie de maistre gego de Calliac et a este veu et corrige sur le latin par Nicolas panis.
Lyon, 1478.
B. N. Td. 73 260
- 5) Favre, Pierre Cy commence Jehan Bocace de Certald son livre intitule de la Ruyne des nobles hommes et femmes
Bruges, Collard Mansion, 1481.
B. N. Rés. Exp. 202 Vit. 23
- 6) Camus, Philippe Cy fine listoire de Olivier de Castille Et de son loyal compaignon Artus dalgarbe. Et de Helaine fille au roy dangletorre et de henri filz de Olivier qui grans faiz darmes firent en leur temps comme cy devant avez oy. Dieu pardoint aus trespases. Amen.
Geneve, 1482.
B. N. Rés. Y 2 193
- 7) Farget, Pierre Le Mirouer de la vie humaine translate de Latin en Francois, par Pierre Farget.
Strasbourg, Roderie, 1482.
Maz. inc. 201
- 8) Corbichon, Jean Barthelemy Anglais. Le propriétaire des choses translate par Jean Corbichon et a este revisite par frere pierre farget.
Lyon, 1482, in-fol.
Maz. inc. 325
Maz. inc. 856
- 9) Premierfait, Laurent de Des cas et ruynes des nobles hommes et femmes
translate de latin en francois par honorable homme et saige maistre laurens de premierfait fut compilee ceste translation le 15 jour davril 1409.
Paris, J. Dupré, 1483, in-fol.
B. N. G. 356
- 10) Mansion, Colard Cy commence Ovide de Salmonen son livre intitule Metamorphose — moralisie par maistre thomas Waloys — translate et compile par Colard Mansion.
Bruges, 1484.
B. N. Rés. Yo. 136
- 11) Julien des Augustins Cy finissent les subtiles fables de esope translatees de latin en francois. Par reverend docteur en theologie frere Julien des Augustins
Paris, Vve Trepperel et Johan Jehanet, s.d., in-4.
- 12) Jean de Meung Cy commence Boece, de Consolation, en francois. iourte et au plus pres du latin qui fut translate par Maistre Jean de Meung.
s. ind. typ. (Lyon, Guillaume le Roy, selon Pellechet; vers 1485 selon Brunet).
B. N. Rés. R. 87

- 13) Millet, Jacques
 B.N. vélins 603
 B.N. Ye. 23
 Histoire de la destruction de Troye la Grant, Translatee de latin en Francoys mise par personnages et composée par Maistro Jacques Millet lan 1450 et imprimée a Paris par Jehan Bonhomme libraire des Universités de Paris le XII de may 1484.
 Paris, in-fol.
 édit. Stengel Marburg und Leipzig, 1883, in-4.
- 14) Anonyme
 Maz. inc. 420
 Vie des anciens saints peres Hermites etc.
 (Saint Jérôme)
 Paris, 1486, in-fol.
- 15) Presles, Raoul de
 Maz. inc. 432
 Les dix premiers livres de monseigneur Sainet Augustin de la Cite de Dieu etc.
 Abbeville, Jehan du Pré et Pierre Gérard, 1486, 2 vol. in-fol.
- 16) Berchoire, Pierre
 Maz. inc. 442
 Cy finist le dixieme livre et le dernier de la premiere decado de Titus Livius.
 Imprime à Paris en la grant rue Sainet Jacques Le XXVII jour de Novembre Mil CCCC quatre vingtz et six.
 La troisieme decado de Tite Live.
 Paris, 1486, in-fol.
- 17) Berchoire, Pierre
 Maz. inc. 442
- 18) Anonyme
 Maz. inc. 442
 Cy commence la translacion en francoys du traictie de la premiere guerre punique que compila on latin ung tres-noble orateur ditalye nomme Leonard de arecio environ Lan mil CCCC.
 Paris, 1486, in-fol.
- 19) Anonyme
 B. N. Rés. S. 27
 Livre intitule des prouffitz champestres et ruraux compile par maistre Pierre de Crescens bourgeois de Bouleugne la grasse.
 Paris, Jean Bonhomme, 1486, in-fol.
- 20) Anonyme
 Maz. inc. 480
 Art de chevalerie selon Vegece.
 Cy apres sensuit le livre des fais darmes et de chevalerie . . .
 Paris, Vêrard, 1488, in-fol.
- 21) Oresme, Nicole
 Maz. inc. 480
 Les Ethiques en francoys.
 Paris, 1488, in-fol.
- 22) Gaguin, Robert
 Maz. inc. 498
 Les commentaires de julius cesar
 Paris, 1488, in-fol. (vers 1500 selon Brunet).
- 23) Le Huen, Nicolas
 Arsenal. Fol. H. 347
 Des saintes peregrinations de Jerusalem
 (Par Bernard de Breydenbach).
 Lyon, 1488, in-fol.
- 24) Hersin, Jean de
 Arsenal. Fol. H. 345
 Le saint voiage et pelerinage doultromer au saint sepulchre de la cite sainte de hierusalem
 Lyon, 1489, in-fol.
- 25) Gerson, Jehan
 Ars. T. 7390
 Laguillon damour divine fait par le docteur seraphique sainet Bonaventure et translate de latin en francois par de bonne memoire maistre jehan Gerson a linstruction de sa soeur ou de se fille de confession.
 Toulouse ou Perpignan, s. d. (1489).
- 26) Hesdin, Simon de et Gonesse, Nicolas de
 Maz. inc. 529
 Valere le Grant.
 Lyon, 1489, in-fol.
- 27) Oresme, Nicole
 Maz. inc. 534
 Le livre de politiques d'Aristote. Les deux livres des Yconomiques.
 Paris, Vêrard, 1489, in-fol.
- 28) Anonyme
 Lucan, Suetoine et Salusto en francoys.
 Paris, Vêrard, 1490, in-fol.

- 29) Tardif, Guillaume Les apologues de laurens Valla par luy latins faitz de ezoipe grec
Paris, 1490, in-fol.
B. N. Vélins 611
- 30) Anonyme Les paraboles maistre Alain en francois.
Paris, Vérard, 1492, in-fol.
B. N. Rés. m. Ye. 6
- 31) Anonyme Iosephus de la bataille Judaique. Imprime nouvellement a Paris.
Paris, Vérard, 1492, in-fol.
Maz. inc. 679
- 32) Prevost, Nicolas La cirurgie de maistre Guillaume de salicet . . .
Lyon, Huss, 1492.
Autre édition: même titre:
Paris, Regnault, 1506.
B. N. Rés. Td 732 A
- 33) Anonyme Lystoire de eurualus et lucresse.
Vrays amoureux. Selon pape pié.
s.l. s.d. (Paris, Vérard, vers 1493 selon Brunet)
- 34) Le grand Boece de Consolation.
Paris, Vérard, 1494, in-fol. (Pellechet, 2550)
B. N. Exemplaire de Charles VIII
Vélins 488
- 35) Anonyme . . . La pratique de maistre Bernard de Gordon en francois . . . qui sapelle fleur de lye en medecine . . . translate de latin en francoys a Rome lan 1377 imprime a lyon lan mil. CCCC. XCV le dernier iour daoust.
(pet. in-fol.)
Maz. inc. 822
- 36) Vignay, Jean de Le premier volume de vincent hystorial . . .
Paris, Vérard, 1495.
Maz. inc.
- 37) Anonyme Sensuyt ung tres noble et eloquent livre nomme Marcus Tullius Cicero des offices contenant troys volumes parlant de iustice et iniustice et des quatre vertuz cardinales . . .
Lyon, impr. Claude Dayne, 1496.
Maz. inc. 844
- 38) Anonyme Le grant Chaton.
s.l., s.d. in-fol.
Maz. inc. 905
- 39) Anonyme Le livre de Imitatione Christi translate de latin en francois.
Rouen, 1498, 4o.
Maz. inc. 1012
- 40) Drouyn, Jehan La nef des folz du monde: translate de rime en prose avec aucunes additions nouvelles par maistre Jehan Drouyn, bachelier es lois et en decret.
Lyon, G. Balsarin, 1498, in-4.
- 41) Mansion, Colard La bible des poetes. metamorphozo. Nouvellement imprime a paris.
Paris, Vérard, 1500, in-fol.
Maz. inc. 1116
- 42) Premierfait, Laurent de Le livre Cameron Autrement surnomme le prince Galliot qui contient cent Nouvelles racomptees en dix iours par sept femmes et trois iouvenceaulx. Lequel livre compila et escript Jehan Bocace de Certald, Et depuis translate de latin en francoys par maistre Laurent de premierfait
Paris, Vérard, 1500, in-fol.
Maz. inc. 1128
- 43) Anonyme La vie de monseigneur Saint bernard dévot chappelain de la vierge marie et premier abbe de clerevaux translatee de latin en francois et mise em sept livres distinctz par ung ancien religieux dudit clerevaux.
Paris, Regnault, s. d., in-4.
Maz. inc. 1149
- 44) La Bible en francois.
Paris, Vérard, s. d., 2 vol. in-fol.
Maz. inc. 1151

- 45) Premierfait, Laurent de Les neuf livres des nobles hommes et femmes infortunez translate en francois par Laurent de Premierfait.
Paris, Vérard, s. d., in-fol.
Maz. inc. 1153
- 46) Golein, Jean Les Colacions des sains peres anciens translatez de grez en latin. Par Cassiododus tressaint Docteur en theologie et translatez de latin en francoys par maistre iehan golein, aussi Docteur en theologie Delordre des freres De la montaigne du Carme et imprimees nouvellement a paris.
Paris, Vérard, s. d., in-fol.
Maz. inc. 1159
- 47) Anonyme Cestuy present oeuvre appelle le jardin de sante translate de latin en francois la grace de Dieu aydant
Paris, Vérard, s. d., in-fol.
Maz. inc. 1166
- 48) Le Menaud, Guillaume Le grant Vita Christi translate de latin en francoys.
Paris, Vérard, s. d., in-fol. (Vélin).
- 49) Macho, Julien Le Nouveau Testament translate en francois par Julien Macho et Pierre Farget.
Lyon, Buyer, s. d., in-fol.
Maz. inc. 1190
- 50) Anonyme Le livre intitule Eternelle consolation
s. l. s. d., in-fol.
Maz. inc. 1266
- 51) Anonyme Le livre quint curce des faitz et gestes du grant alexandre
Paris, Vérard, s. d.
- B. N. Rés. J. 58
- 52) Boece de Consolation traduit en vers francois.
s. l. s. d., in-fol.
(Pollechet 2548)
(trad. faussement attribuée à Charles d'Orléans).
- B. N. Rés. R. 89
- 53) Hesdin, Simon de Le gouvernement des princes. Le tresor de noblesse.
Gonesse, Nicolas de Et les fleurs de Valere le grant.
B. N. Rés.* E. 46 Paris, Vérard, 1497, in-fol.
- 54) Anonyme Ovide, de arte amandi translate de Latin en Francois avec les sept ars liberaulx, nouvellement imprime a Geneve.
s. d. petit. in-4.
B. N. Rés. m. Yc. 533
- 55) Avenelles, Albin des Le remede damour Compose par Enelis Silvius autrement dit Pape pie second translate de latin en francois par maistre Albin des Avenelles chanoine de leglise de Soissons avec aucunes additions de Baptiste Mantuan.
Paris (Jean Trepperel) s. d.
- 56) Gaguin, Robert Commentaires de Iules Cesar, de la Guerre Civile des Romains, et autres expeditions militaires par luy faites es Gaule et Afrique
et Delaigle, Estienne Paris, Galiot du Pré, s. d., in-fol.
Arsenal 80 II. 2871
- 57) Delaigle, Estienne Les Commentaires de Iules Cesar de la guerre civile Alexandrin . . . dafrique . . . Despaigne
Gaguin, Robert Translatez par noble homme Estienne Delaigle dict Beauvoys des Batailles et Conquestz faictz par Cesar au pays de gaule Translatez par feu de bonne memoire Robert Gaguin.
Paris, Poncet le Preux, 1531.

- 58) Anonyme Le testament du tresglorieux saint et amy de dieu monseigneur saint Hierome. Translate de latin en francoys.
Paris, Jehan de la Porte, s. d., goth.
N. B. Rés. D. 80.284
- 59) Cuchermoy, Jehan de Guorino, detto il meschino Lhystoire des faitz et prouesses du vaillant chevalier Guerin par avant nomme Mesquin . . . traduit de ytalien en francois.
Paris, Nicolas Chrestien s. d., in-4.
B. N. Rés. Y^o 779 et 778
- 60) Anonyme La Contemplation spirituelle. Extrait des livres de saint Denis et de plusieurs passages de la Saincte Ecriture . . .
Paris, Bouffons, s. d.
N. B. Rés. D. 80.285
- 61) Berquin, Louis de Enchiridion d'Erasmé.
s. l. s. d., goth., in-8.
B. N. Rés. D. 6796
- 62) Anonyme Les secrets des hommes et des femmes Composez par le grand Albert Traduits de Latin en Francois.
A Paris, s. d., in-16.
- 63) Saint Gelay, Octavien de et Michel de Tours, Guillaume Les oeuvres de Virgille Translatees de latin en francoys et nouvellement imprimees a Paris . . .
Paris, Galliot du Pre, s. d. in-fol. goth.
1^o . . . Bucoliques de Virgille maron reveues et corrigees
2^o . . . Georgiques de Virgille maron moralisees et translatees de latin francois par maistre Guillaume michel dit de tours
3^o . . . Les Enéydes de Virgille Translatees de latin en francoys par Messire Octavian de Saint Gelais en son vivant évesque Danguolesme.
Paris, 1540, in-fol.
B. Genève Hd. 89
vu aussi Hd. 90.
- 64) Anonyme Therence en francois, prose et rime avecques le latin.
Paris, Vórad, s. d. in-fol.
- 65) Anonyme Le grant therence en francoys tant En Rime que en Prose Nouvellement Imprime a Paris.
Maro Therence Varro / livre tresplaisant et ioyeux contenant diverses sentences de Facessies et ioux etc. . . .
Paris, Guillaume le Bret, 1539, in-fol.
- 66) Michel d'Arboise Les cent epigrammes . . . traduytes de Baptiste Mantuan.
Paris, s. d. goth. in-8.
B. N. Rés. g. Yc. 146
- 67) Homelies de Saint Gregoire.
Paris, Vórad, 1501, in-fol.
B. N. Vélins 305
- 68) Anonyme Le livre de la Compunction du cueur entre les aultres devot et profitable.
Paris, Michel le Noir, 1501, in-8.
B. N. Rés. C. 5988
- 69) Miffant, David Sensuyt le livre de Tullus des offices Cest adire des operations humaines: vertueuses et honnestes familièrement: clerement: et selon la vraye sentence et intencion de l'acteur translate en francoys par honorable et prudent homme David Miffant Conseiller et gouverneur de la villa de Dieppe etc. . . .
Paris, Michel le Noir, 1502.
B. N. Rés. *E. 208
- 70) Anonyme Le Maseur en francoys.
Lyon, 1505, in-4.
B. N. Rés. F. 2341
- 71) Saint Gelay, Octaviende Les XXI epistres dovide translatees de latin en francoys par reverend pere en Dieu monseigneur lesveque dangoulesme.
Paris, Jean Trepperel, 1505, goth.
Rés. m. Yc. 581

- 72) Vignay, Jean de Cassoles: Le jeu des echecs . . .
Paris, le Noir, 1505.
- 73) Anonyme Platine en francoys tresutile et necessaire . . .
B. N. Rés. V. 605 Lyon, 1509, in-fol.
- 74) Le dialogue monseigneur saint gregoire . . .
B. N. Vélins 1726 Paris, Vérard, 1509.
- 75) Lode, Jean Le Guidon des Parens en linstruction de leurs enfans.
Paris, 1513, in-8.
- 76) Forge, G. de la Petrarque: Les Triumpbes messire Francoys Petrarque . . .
B. N. Rés. Yd. 80 Paris, Vérard, 1514, in-fol.
B. N. Rés. Yd. 82 Paris, Le Fevre, 1520, in-fol.
- 77) Desray, Pierre Les cronicques de france: Composees en
latin par frere Robert Gaguin translatees de
latin en nostre vulgaire Francoys etc.
Paris, Galliot du Pre, 1515, in-fol.
- B. N. Rés. L35/16
 Maz. 5823
- 78) Michel de Tours, G. Les bucoliques de Virgille Maron avec cinq autres livres
par lui Composez tous par rime translatez nouvellement
de latin en francois par Guillaume Michel dit de tours
avecques lexposition et comment en prose.
Paris, Jean de la Garde, 1516.
- B. N. Rés. m. Yc. 458
- 79) Michel de Tours, G. Lucius Apuleius de Lasne dore autrement dit de la
Couronne Ceres contenant maintes belles hystoires /
delectantes fables / et subtiles inventions de divers
propos speciallement de philosophie. Translate de Latin
en langage Francoys.
Paris, Philippe le Noir, 1517, petit in-4.
 vu édit identique, Paris, 1522, in-4.
- Maz. Rés. 11105
 B. N. Rés. R. 742
- 80) Anonyme Sensuyt l'hystoire de Morgant le Grant lequel avec ses
freres persectoient tousiours les Chretiens et serviteurs
de Dieu etc.
Paris, Lotrian, s. d., in-4, goth. (vers 1536)
(La première édition est de 1519).
- 81) Michel de Tours, Les georgicques de Virgille maron translatees de latin
Guillaume en francois et moralisees par Guillaume michel dit de Tours.
Paris, 1519, in-8.
- 82) Hallouin, G. de la Declamation des louanges de folie.
B. N. Rés. Y/2 949 Paris, 1520, in-4.
- 83) Anonyme La vie des peros tant degipte de sirie que dautres pays.
B. N. Rés. II. 206 Composee par saint Iherosme.
Paris, de Marnof, 1520.
- 84) Anonyme Pollidore Vergille historiographe tres renomme. Nouvelle-
ment translate de latin en langage vulgaire.
B. N. Rés. G. 520 Paris, le Bradeur, 1521.
- 85) Fabri, Pierre . . . Cy ensuyt le grant et vray art de ploino rhetorique.
Rouen, 1521 (Réimpression de 1890).
- 86) Dassy, François Dialogue tresolegant intitule le pelegrin traictant de
honneste et pudique amour concille par pure et sincere
vertu translate du vulgaire italion en langue francoise
par maistre Francois dassy.
Par Galliot du pre, 1527, goth., in-4.
Le même, revu par Jean Martin.
Paris, 1528, goth., in-4.
- B. N. Rés. m. Y 2 19
 B. N. Rés. Y 2 3058

87) Corrozet, Gilles

B. N. Rés. Y² 866

88) Lowenborch, Sibert

Maz. Rés. 35889

89) Seyssel, Claude de

La prison d'amour laquelle traicte de l'amour de Leriano et Laureole fait en Espagnol puis translate en Tusquan et nagaires en langaige Francoys. Ensemble plusieurs choses singulieres à la louange des dames.

Lyon, Olivier Arnoullet, 1528.

Les Oeconomiques de Aristote translatees nouvellement du latin en francoys par Sibert Lowenborch licencié es Loys demourant en noble ville de Coulogne.

Imprime à Paris.

L'histoire de Thueydide Athenien de la guerre, qui fut entre les Peloponnesiens et Atheniens editée par Jacques Colin.

Paris, Josse Badius, 1527.

L'histoire ecclesiastique d'Eusebe translatee de Latin en Francois, par Maistre Claude de Seyssel Evêque de Marseille et depuis Archevesque de Turin. Nouvellement revue et corrigee.

Paris, Biron, 1567, in-8. (prem. édition, 1532).

Les Histoires Universelles de Trogue Pompee, abbregees par Justin Historien.

Première édition, Paris, Vascosan, 1559, in-fol.

B. OUVRAGES SE RAPPORTANT AUX TRADUCTIONS DE L'ÉPOQUE ÉTUDIÉE.

1) Amos, Flora Ross
(These de Columbia University)

Early theories of translation.

New York, 1920.

2) Becker (A. Henri)

Un humaniste au XVI^e siècle. Loys Le Roy (Ludovicus Regius) de Coutances, par A. Henri Becker, Docteur-ès-lettres.

Paris, 1896, in-8.

3) Bellanger, Justin

Histoire de la traduction en France.

Paris, 1903, in-12.

4) Berger, Samuel

La Bible française au Moyen-Age.

Paris, 1884.

5) Berger, Samuel

La Bible au XVI^e siècle.

Paris, 1879.

6) Bernard, Auguste

Geoffroy Tory, peintre et graveur, réformateur de l'orthographe et de la typographie sous François I^{er}.

Paris, 1857, in-8.

Paris, 1865, in-8.

7) Blanc, Joseph

Bibliographie italico-française universelle de 1475 à 1885.

Milan, 1886, 2 vol., in-8.

8) Blignières, A. de

Essai sur les Amyot et les traducteurs français au XVI^e siècle.

Paris, 1851, in-8.

9) Burnouf, J. S.

De la Traduction.

Paris, 1861, in-8.

10) Christie, Richard Copley

Etienne Dolet

(trad. A. Striinsky)

Paris, 1886, in-8.

- 11) Egger, Emile L'Hellénisme France. Leçons sur l'influence des études grecques dans le développement de la langue et de la littérature française.
Paris, Didot, 1869, 2 vol. in-8.
- 12) Egger, Emile L'Art de traduire, et les traducteurs français.
Amiens, s. d., 16 p., in-8.
Extr. des „Mémoires du Congrès Scientifique de France.“
XXXIV session. Amiens, juin 1867.
- 13) Hauvette, H. De Laurentio de Primofacto.
Paris, 1903, in-8.
- 14) Hauvette, H. Les plus anciennes traductions de Boccace.
Bulletin Italique, tt. VII et VIII (1907—1908).
- 15) Hennebert, F. Histoire des traducteurs français d'auteurs grecs et latins pendant le XVI^e et le XVII^e siècle.
Gand, 1858, gr. in-8.
- 16) Lawton, Harold Térence en France au XVI^e siècle.
Editions et traductions.
Paris, 1926, in-8.
- 17) Meunier, F. Essai sur la vie et les ouvrages de Nicolas Oresme.
Paris, 1857, in-8.
- 18) Mohr, Johannes Die Aeneisübersetzung von Octavien de Saint-Gelais.
(Thèse de Leipzig) Weida, 1911.
- 19) Molinier, Abbé H. J. Étude sur Melin de Saint-Gelais.
Rodez, 1910, in-8.
Essai bibliographique sur Octavien de Saint-Gelais.
Rodez, 1910, in-8.
- 20) Noo, Hendrik van Thomas Sebillet et son Art poétique françois rapproché de la Doffence
(Thèse D'Amsterdam) Utrecht, 1927, in-8.
- 21) Rossel, Virgile Histoire des relations littéraires entre la France et l'Allemagne.
Paris, 1897, in-8.
- 22) Renaudet, (A.) Préréforme et Humanisme à Paris pendant les premières guerres d'Italie.
Paris, 1916, in-8.
- 23) Riniker, R. Die Preziosität der französischen Renaissance.
Zürich, Diss. 1898.
- 24) Sturel, René Jacques Amyot, traducteur des Vies parallèles de Plutarque.
Paris, 1908, in-8.
- 25) Villey, Pierre Les Sources d'idées au XVI^e siècle. Textes choisis et commentés.
Paris, Plon, 1912, in-12.